(2) A Monsieur Bourn[illegible]
hommage de l'auteur
A Bénet

TOURNUS ET PARAY

LA RETRAITE ET LA MORT

DE

JEAN-ÉTIENNE BOUCHU

Ancien Intendant du Dauphiné

CONTRIBUTION RECTIFICATIVE AUX MÉMOIRES DE SAINT-SIMON

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

ARMAND BÉNET

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT

Ancien élève de l'École des Chartes et de l'École des Hautes Etudes.

MACON

IMPRIMERIE PROTAT FRÈRES

1882

TOURNUS & PARAY

LA RETRAITE ET LA MORT

DE

Jean-Étienne BOUCHU

Ancien Intendant du Dauphiné

CONTRIBUTION RECTIFICATIVE AUX MÉMOIRES DE SAINT-SIMON D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

PAR

ARMAND BÉNET

ARCHIVISTE DU DÉPARTEMENT

Ancien élève de l'École des Chartes et de l'École des Hautes Etudes (1).

Messieurs,

Si l'histoire des temps modernes est, en général et relativement, bien moins connue que celle du moyen âge, cela tient à ce qu'elle a été en grande partie faite d'après les Mémoires : on a trouvé plus commode de transcrire un récit tout fait, à la portée de chacun dans la première bibliothèque venue, que d'exhumer lentement les siècles morts de la poussière qui les recouvre dans des dépôts plus ou moins accessibles, plus ou moins inventoriés et classés ; il n'en est pas moins vrai que le passé se trouve dans ces correspondances et pièces d'archives, et qu'en prenant des chroniqueurs pour base presque unique de l'histoire d'une époque, on a construit un édifice fragile, à la merci du premier document venu[2].

[1] Lu dans la séance ordinaire de mai 1882 de l'Académie de Mâcon.

[2] « Sans doute il y a un choix à faire dans ces documents officiels. Le » mérite de la critique est précisément d'y démêler la vérité et de discerner » l'essentiel des inutilités accumulées par la bureaucratie. Exploitées avec

C'est en particulier pour l'histoire de Louis XIV que cette vérité est incontestable, et l'on peut dire que c'est une des périodes sur lesquelles la *vérité vraie* est encore à faire, complète et définitive[1]. L'histoire du grand règne[2], comme on l'appelle (il dura tant d'années que c'est toujours une grandeur), eut pendant longtemps pour base principale les Mémoires du duc de Saint-Simon; on se contentait de reproduire ses assertions et de le suivre avec une exactitude plus ou moins scrupuleuse, en répétant religieusement le *Tu duca* de Dante.

Or, Saint-Simon n'était pas le guide de confiance qui pût avoir mission de conduire l'avenir dans la vérité de l'histoire; aussi, les progrès de l'école critique, sans le reconduire à ses frontières, pour employer un mot célèbre, en le remerciant de ses services provisoires, le réduisirent[3] à sa juste valeur en le reconnaissant, non pas pour un *historien* véritable et vraiment digne de ce nom, mais pour un littérateur incomparable, un écrivain de premier ordre, digne de prendre place auprès de nos grandes illustrations nationales. Il en est dérivé un double jugement, un double courant d'appréciations et d'idées qui proviennent du point de vue différent auquel chacun s'est placé : d'un côté, les

» sagacité, ces archives fournissent à l'histoire des matériaux qui, pour » l'authenticité et l'impartialité, sont infiniment supérieurs aux anecdotes » suspectes des mémoires. L'histoire, écrite sur de pareils documents, n'aura » peut-être pas le charme dramatique et dangereux qui nait des récits passionnés de Saint-Simon. Mais elle présentera l'intérêt sérieux qui sort du spectacle des destinées des empires exposées avec vérité et clarté. Un pareil » tableau a bien sa grandeur. » CHÉRUEL, *Saint-Simon considéré comme* » *historien de Louis XIV*, p. 636.

[1] C'est à tort, à mon avis, que M. Maxime Gaucher en a dit, dans une de ses intéressantes chroniques hebdomadaires de la *Revue politique* (t. XXIX, p. 378) : « Une période déjà si bien connue. » Elle ne le sera qu'après la divulgation des très nombreux documents encore inexplorés ou insuffisamment dépouillés.

[2] Ou, plus exactement, de sa dernière partie.

[3] Le mot est-il bien juste ?

historiens ont examiné dans les Mémoires la partie qui les intéressait principalement, la question de l'autorité documentaire; les littérateurs y ont vu surtout le côté esthétique, la facture, le style, et souvent, se confinant dans la partie de la vérité qu'ils avaient aperçue d'abord, ils ont nié l'autre : limitation, erreur.

C'est ce dualisme qui explique les jugements si divers qui ont été portés sur Saint-Simon : d'abord, l'explosion d'admiration plus ou moins dithyrambique, plus ou moins éloquente, plus ou moins débordante de lyrisme et de verve des critiques littéraires. Je citerai principalement[1] Nisard, Montalembert, Villemain, et surtout le grand admirateur de Saint-Simon, Sainte-Beuve.

Nisard mêle bien quelques ombres au tableau, mais c'est

[1] En voici quelques autres que je note au hasard :

« Ce style de génie, d'un jet si impétueux et si juste, cette manière de peindre » et de faire voir les gens à la fois par le dedans et par le dehors, ces portraits » brossés à la diable, mais éblouissants de vie; ces torrents d'expressions si » pittoresques; ces continuelles trouvailles de style, avec une langue ramassée » de partout, toute fourmillante d'idiotismes et de locutions populaires; cette » abondance d'images parlantes, ce fouillis d'admirables métaphores; ces » phrases parfois inextricables, à plusieurs têtes et à plusieurs queues, enchevêtrées, mais roulant toujours, poussées, entraînées par le flot de la passion » inépuisable, et de la colère rentrée, et de la bile dont l'écrivain regorge..... » Par dessus tout, nul n'est un coloriste plus puissant, ni un plus grand génie » de style, en dehors de toutes les règles. » É. DESCHANEL, *Le romantisme au* XVII[e] *siècle. Revue politique*, t. XXVIII, pp. 749 et 750.

« Un écrivain incomparable, » dit M. Ernest Gallien, bibliothécaire de la Cour de cassation, qui s'occupa tout particulièrement de Saint-Simon (lettre en date du 20 juin 1873, publiée par M. Baschet, *Le duc de Saint-Simon*, p. 471). Cf. pp. 472 et 486 : « Le peintre par excellence du siècle de Louis XIV..... L'enchanteur qui repeuple Versailles, qui fait passer sous nos yeux tous les » personnages de la cour merveilleuse de Louis XIV, ce magicien qui nous » éblouit, nous charme et nous entraîne, c'est le duc de Saint-Simon. Lui seul » a su ressusciter le siècle le plus brillant de notre histoire. Voilà qui suffit pour » donner à son nom la gloire et l'immortalité. » « Un des génies les plus originaux de notre littérature. »

On sait que M[me] du Deffand y trouvait « des plaisirs indicibles », « des plaisirs infinis. »

l'éloge qui ressort de l'étude qu'il lui a consacrée dans l'*Histoire de la littérature française*[1].

Il parle de« ... la fougue du pinceau de Saint-Simon; cette » abondance négligée qui n'est jamais vaine; ces portraits » qui peignent et qui racontent, qui nous montrent la » physionomie des gens, le tour de leur visage et jusqu'à » leur démarche, et qui nous introduisent dans leur vie » cachée; cette succession, sur la même toile, des qualités » et des défauts, se suivant, se démentant, comme dans la » vie réelle; enfin ce pêle-mêle de la peinture et du récit, » dans lequel surnage le trait principal du héros, le trait » qui domine toutes les contradictions de son caractère et » de son humeur et qui est comme le mot de sa bonne ou » de sa mauvaise renommée[2]. » Il compare sa langue à celle de Bossuet et ajoute : « C'est la même audace dans le » tour, le même imprévu dans l'expression, la même domi- » nation sur la langue française[3]. » Et plus loin :

« Toute la langue du dix-septième siècle est dans les » Mémoires de Saint-Simon : Descartes y aurait reconnu sa » période longue et chargée d'incidentes, où la clarté se fait » par une lecture répétée; Bossuet, sa hardiesse et son » accent; La Bruyère, son coloris; Mme de Sévigné, sa » légèreté de main dans les anecdotes et toutes les grâces » de son style familier. Saint-Simon est à la fois traînant et » plein de fougue; c'est un torrent qui parait embarrassé

[1] Je n'ai pas ici à relever la phrase suivante de M. Nisard (p. 436) : « Molière » avait peint Saint-Simon dans Alceste. » On sait que Saint-Simon naquit en 1675 et que le *Misanthrope* est du 4 juin 1666. Tout au plus peut-on y voir une comparaison rétrospective.

[2] 3e édit, t. III, pp. 441 et 442. — M. Nisard lui-même a reconnu (t. III, p. 441), que l'art n'est pas tout. Il disait en parlant des portraits tracés par Salluste et par Tite-Live : « Ce sont des morceaux achevés, et, pour quiconque » estime le beau langage, la précision, la netteté des nuances, la justesse des » contrastes, la force du coloris, l'art ne peut aller au delà. Cependant ces » portraits ne nous donnent pas tout le personnage..... »

[3] Ibid., p. 444.

» par les débris qu'il charrie, mais qui n'en court pas » moins vite[1]. »

Montalembert renchérit encore[2] : « A côté de cette » suavité primitive et homérique, si justement signalée » dans certaines pages, il y en a d'autres frappées au coin » d'une sauvage grandeur qui échappe à toute règle comme » à toute analyse. Saint-Simon est de toute la littérature » française le plus grand des peintres et le plus varié. » Pour parler avec Bossuet, il semble rendre la vie plus » vivante. »

Quant à Villemain[3], dans la préface du Dictionnaire de l'Académie française, il l'appelle « l'incorrect, mais unique » rival de Tacite et de Bossuet[4]. » Mais il faut surtout citer Sainte-Beuve, pour qui Saint-Simon « se trouve être » aujourd'hui, entre Molière et Bossuet (un peu au des- » sous, je le sais, mais entre les deux certainement), une » des premières gloires de la France. [5] »

Voici, d'ailleurs, quelques-unes de ses appréciations ; j'aurai plus loin à y revenir :

« Saint-Simon était possédé sans doute de cette manie de » classer les rangs, mais, surtout et avant tout, de la » passion d'observer, de creuser les caractères, de lire sur » les physionomies, de démêler le vrai et le faux des » intrigues et des divers manèges, et de coucher tout cela

[1] Nisard, t. III, p. 449.

[2] Voir dans le *Correspondant*, numéro du 25 janvier 1857, son étude : *De la nouvelle édition de Saint-Simon.* Il l'appelle « cet admirable historien, » ce qni n'est pas dans la vérité comme « un si grand écrivain. »

[3] Cf. le discours de M. Villemain, secrétaire perpétuel de l'Académie française, rendant compte, dans la séance publique annuelle du 30 août 1855, des prix d'*éloquence* décernés par l'Académie. Deux *discours* sur Saint-Simon furent couronnés dus, l'un à M. Eug. Poitou, l'autre à M. Amédée Lefèvre-Pontalis.

[4] Au point de vue scientifique, c'est un mince éloge que de comparer un historien à l'auteur de la plus que médiocre *Histoire universelle.*

[5] Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, 3e édit., t. III, pp. 291 et 292.

» par écrit, dans un style vif, ardent, inventé, d'un » incroyable jet, et d'un relief que jamais la langue n'avait » atteint jusque là. « Il écrit *à la diable* pour l'immorta- » lité, » a dit de lui Chateaubriand. C'est bien cela, et » mieux que cela. Saint-Simon est comme l'espion de son » siècle ; voilà sa fonction, et dont Louis XIV ne se dou- » tait pas. Mais quel espion redoutable, rôdant de tous côtés » avec sa curiosité affamée pour tout saisir ! « J'examinais, » moi, tous les personnages, *des yeux et des oreilles*, » nous » avoue-t-il à chaque instant. Et ce secret, qu'il cherche et » qu'il arrache de toutes parts, jusque dans les entrailles, » il nous le livre et nous l'étale, je le répète, dans un » langage parlant, animé, échauffé jusqu'à la furie, palpi- » tant de joie ou de colère, et qui n'est autre souvent que » celui qu'on se figurerait d'un Molière faisant sa pâture » de l'histoire[1]. »

« Grand peintre d'histoire, Saint-Simon excelle à rendre » les individus en pied, les groupes, les foules, à la fois le » mouvement général et le détail particulier à l'infini : il » a ce double effet et du détail et des ensembles. Son » histoire est une fresque à la Rubens, jetée avec une » fougue de pinceau qui ne lui permet pas de dessiner » soigneusement et d'arrêter sa ligne avant de peindre : » mais les physionomies, tant il en est plein, n'en res- » sortent que plus chaudement. Son œuvre est comme une » vaste *kermesse* historique dont la scène se passe dans la » galerie de Versailles. Le peintre abonde et surabonde ; il » nage et s'en donne partout à cœur joie[2]. »

Enfin, une dernière citation, dont M. Baschet a fait le commencement de la préface de son grand travail sur Saint-Simon : « Ne vous repentez pas, Français, d'avoir eu chez

[1] SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. III, p. 274.
[2] Ibid., p. 282.

» vous en pleine Cour de Versailles et à même de la curée » humaine, ce petit Duc à l'œil perçant, cruel, inassouvi, » toujours courant, furetant, présent à tout, faisant par- » tout son butin et son ravage, un Tacite au naturel et à » bride abattue. Grâce à lui, nous n'avons rien à envier à » l'autre[1]. »

On voit que les littérateurs ne ménagent pas les éloges et que leur admiration déborde en flots pressés d'images et de figures. Ces brillantes qualités de la forme sont reconnues par les historiens, et quelques-uns d'entre eux[2] ont surtout vu cette partie de la vérité, mais leur appréciation s'applique principalement au côté littéraire ; il en est beaucoup qui ne souscriraient pas au jugement suivant de la *Revue des Deux-Mondes* : « Si rare que soit la valeur » littéraire du texte de Saint-Simon, la valeur historique » n'en est pas moins grande[3]. »

[1] SAINTE-BEUVE, *Nouveaux lundis*, t. X, p. 263. — Cf. Armand BASCHET, *Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits*, Paris, 1874, in-8°.

[2] Cf. notamment M. BASCHET, *Le duc de Saint-Simon, son cabinet et l'historique de ses manuscrits*. Paris, 1874, in-8°. (Il. inf. cit.) :

« L'œuvre magistrale et grandiose de Saint-Simon..... la fresque immense de » la dernière période du règne de Louis XIV et celle de toute la Régence, l'une » et l'autre traitées, brossées, accomplies avec un talent et un génie » tels que depuis il ne s'en est point rencontré de pareils. » (P. XIX.) « Un » nom qui représente une des plus grandes gloires françaises. » (P. XXXIII.) » L'âpre, le sublime, l'extrême attrait de ce grand écrit qui s'appelle les » Mémoires de Saint-Simon, les incomparables jugements, les tableaux saisis- » sants, le mouvement incroyable, la vie, l'énergie des pensées, le coloris » introuvable ailleurs, la pénétrante saveur, tout cet ensemble de qualités » extraordinaires qui font de cet ouvrage magistral un monument impéris- » sable..... » (P. 243.)

« ..... sur les évènements de la cour de France dont il pénétrait les ressorts et » sur les personnages dont il saisissait le jeu des passions, pour les soumettre à » l'éclat de son incomparable pinceau. » Armand BASCHET, *le duc de Saint-Simon et le cardinal Gualterio. Cabinet historique*, 2e série, t. II (1878), p. 40. « ..... l'un de ceux qui, par l'œuvre éclatante de ses Mémoires l'auront (la » République des lettres) illustrée par une puissance de plume que, sans être » excessif en l'éloge, on peut croire inimitable. » Ibid., p. 71.

M. Georges de Nouvion, dans le même sens, admire « ses magnifiques qualités » littéraires, » « ce merveilleux esprit » (*les archives des affaires étrangères, Revue politique*, t. XXV, p. 1089), « son style incomparable » (ibid., t. XXVI, p. 355).

[3] Bulletin bibliographique du numéro du 1er mars 1882 (couverture).

Car on va voir maintenant, dans les jugements portés par les historiens, le revers de la médaille ; cette antinomie est d'autant plus frappante qu'elle se produit parfois chez le même écrivain, selon le point de vue auquel il se place pour examiner les *Mémoires*, par exemple M. de Carné, accordant des éloges et distribuant des critiques qui semblent bien un peu contradictoires[1]. Je cite : « Dans une série » d'études sur les historiens de Louis XIV, on ne s'étonnera » point si je réserve à Saint-Simon la première place[2]. Dans la suite des articles, il parle de style merveilleux et d'œuvre incomparable[3] ; il admire « l'œuvre gigantesque » qui est devenue pour les générations nouvelles comme le » dernier mot des annales de ce temps[4]. » Il voit « l'un » des monumens les plus originaux des lettres françaises[5] » dans « cette immense galerie où des flots de lumière et de » couleurs versent la vie, la force et la grâce sur tout un » monde soudainement évoqué[6]. » Enfin : « Saint-Simon n'a pas seulement photographié son siècle, comme on l'a » dit, il l'a évoqué devant nous dans le coloris de sa vie, » et ses Mémoires sont devenus tout à coup pour la vieille » société française ce que fut pour la société romaine » l'exhumation de Pompeia[7]. »

Et comme pendant, ou plutôt comme repoussoir, on y trouve que son « livre n'est ni un monument d'histoire ni » une œuvre d'art, » qu'il ne connaît guère que par ouï dire

[1] M. de Carné a dit [*Revue des Deux-Mondes*, 2e période, t. VII (1857), p. 807] : « L'histoire est de toutes les œuvres de l'esprit celle qui comporte » les formes les plus diverses. » Est-ce bien exact?

[2] L. de Carné, *Louis XIV et ses historiens. Revue des Deux-Mondes*, 2e période, t. VI (1856), p. 210.

[3] Ibid., t. VII (1857), p. 811.

[4] Ibid., p. 812.

[5] Ibid., p. 813.

[6] Ibid., p. 813.

[7] Ibid., p. 837.

la plupart des grands évènements qu'il expose ; on l'entend parler de « ses inexactitudes, ses longueurs, ses redites[1]. » Mais surtout les deux appréciations suivantes : « C'est dans » cette satisfaction sans calcul comme sans mesure donnée » à ses sentimens personnels que gît l'originalité véritable » des Mémoires de Saint-Simon. » « Saint-Simon n'a ni » l'art profondément calculé de Tacite ou de Salluste, ni la » splendeur littéraire de Tite-Live, ni la vérité sévère de » Thucydide ; le cardinal de Retz l'emporte sur lui par » l'éclat en quelque sorte métallique qu'il imprime à ses » maximes ; il reste loin de Voltaire pour l'élégante facilité » du style ; ses narrations brillantes, mais diffuses, ne sont » pas, comme celles de Mme de Sévigné, toutes pailletées » de mots immortels. Il est grand peintre sans être toujours » dessinateur exact ; le génie abonde chez lui plus que la » vérité ; esprit moins juste que puissant, de plus de passion » que de culture, sa langue a quelque chose d'ardent » comme sa pensée et d'inexpérimenté comme sa conduite, » et on serait presque autorisé à dire qu'il a doté la France » d'un chef-d'œuvre sans avoir fait un bon livre[2]. »

Comme on le voit, c'est surtout une appréciation au point de vue littéraire, et l'auteur ne s'aveugle pas sur les imperfections et les défauts de ces fameux Mémoires. La critique historique sera plus sévère encore.

M. Chéruel formulait ainsi la conclusion de son *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*[3] :

« Saint-Simon nous apparait, dans cette étude, comme » un observateur ingénieux et sagace, un merveilleux » peintre de portraits et un narrateur éminent des grandes » scènes de la cour. Habile à sonder les profondeurs du

[1] L. DE CARNÉ, *Louis XIV et ses historiens. Revue des Deux-Mondes*, 2e période, t. VII (1857), p. 809.

[2] Ibid., p. 810.

[3] Pages 647 et 648.

» cœur humain, il se place à côté de La Bruyère pour son
» talent à deviner et à peindre le courtisan. Un style ner-
» veux, pittoresque et expressif dans sa barbarie donne du
» relief et de l'éclat à ses tableaux. Il nous fait vivre dans
» cette société qu'il a ressuscitée, au moins pour les vingt
» dernières années du règne de Louis XIV. Enfin, les sen-
» timents d'honneur, de probité, de patriotisme et de reli-
» gion sincère, dont ses mémoires sont empreints, inspirent
» une haute idée de son caractère. Saint-Simon n'est pas
» un écrivain de profession, qui étale des convictions
» d'emprunt. C'est un homme vrai dans sa passion, qui a
» mis son âme dans son livre. Il y a là un souffle puissant
» qui entraîne le lecteur. »

Mais aussitôt les restrictions :

« Les défauts sont aussi grands que les mérites..... Un
» écrivain qui n'a compris ni la politique traditionnelle de
» la France ni son génie militaire ne saurait être un
» historien. Laissons lui la noblesse des sentiments, la
» perspicacité qui scrute les cœurs et le style qui en trace
» d'immortelles peintures. C'est là sa gloire. Mais il ne faut
» pas demander à Saint-Simon l'histoire de cette grande
» époque qui a donné à la France les frontières du Rhin
» et des Pyrénées, créé une marine supérieure à celles de
» la Hollande et de l'Angleterre, fécondé toutes les sources
» de la prospérité nationale, montré à la tête des armées
» Turenne et Condé, Luxembourg et Vendôme, donné à
» l'Eglise Bossuet et Fénelon, enfin égalé le génie litté-
» raire de la France à celui des siècles de Périclès et
» d'Auguste. »

La préface est conçue dans les mêmes sentiments que la conclusion : « Observateur curieux et sagace, lié avec les
» divers partis, s'efforçant de compléter les témoignages
» l'un par l'autre et de les contrôler par des documents

» écrits, il s'est livré à un travail consciencieux pour » arriver à la vérité. Sa vie entière l'atteste. Mais son » imagination a souvent suppléé à l'insuffisance des docu- » ments; elle a grossi des détails sans importance et » amoindri des faits considérables..... Élaborant dans sa » vieillesse les souvenirs accumulés avec une mémoire et » une imagination dont les contemporains s'accordent à » vanter la puissance, il a donné à ses ressentiments et à » ses admirations un accent de vérité et de passion qui » subjugue le lecteur. La première impression de ces » Mémoires est saisissante. On est sous le charme des » tableaux qui se déroulent avec tant d'ampleur et d'éclat. » La révélation intime de cette société, dont on n'avait vu » que les dehors, est d'un attrait infini. Mais lorsqu'on » vient à comparer Saint-Simon aux autres témoins, on » s'aperçoit que souvent l'imagination a pris la place de la » réalité, que les passions et les préjugés de l'auteur ont » obscurci sa vue, qu'il a adopté avec une étrange légèreté » des anecdotes fausses ou du moins suspectes. C'est l'effet » qu'une étude attentive des documents contemporains a » produit sur les historiens qui ont traité du règne de » Louis XIV[1]. »

Sans doute quelques-uns d'entre eux étaient inconsciemment amenés à prendre parti contre Saint-Simon, les uns à cause du sujet de leurs travaux, comme les éditeurs du Journal de Dangeau[2] et des Mémoires du duc de Luynes, comme M. Lavallée dans sa préface des *Lettres historiques et édifiantes de Mme de Maintenon*[3], les autres à cause de

[1] Pages 2 et 3.

[2] Ce qui ne les empêche pas d'en reconnaître le mérite littéraire et de dire : « tout l'éclat et tout l'attrait de son admirable style, » « ses magnifiques » mémoires, » « ses merveilleux mémoires. » Cf. t. I, pp. VII et XVIII. (Avertissement des éditeurs et vie de Dangeau.)

[3] Il les regarde comme le « contre-poison moral et historique » des *Mémoires* de Saint-Simon auxquels il applique les qualifications de « romanesques », puis, de « contes absurdes. »

leur nom, comme M. le duc de Noailles dans son *Histoire de Mme de Maintenon*, où il défend non seulement son héroïne, mais encore un de ses ancêtres contre des accusations de Saint-Simon [1]; pourtant ce ne sont pas les seuls qui, au point de vue historique, ne professent point une admiration aveugle et dithyrambique pour les Mémoires; est-il besoin de rappeler les *Histoires* de Michelet, d'Henri Martin, de Ranke; l'*Histoire de Louvois*, de M. Camille Rousset; le *Chancelier d'Aguesseau*, de M. Monnier; *Bossuet*, *précepteur du dauphin*, de M. Floquet; l'édition des *Mémoires de Mathieu Marais*, de M. de Lescure; même les *Causeries d'un curieux*, de M. Feuillet de Conches; et surtout, au nombre de ceux qui « s'accordent à accuser Saint-Simon » d'exagération et parfois même de calomnie, » M. Chéruel, l'éditeur de Saint-Simon, qui s'est éloigné de lui à mesure qu'il l'étudiait davantage et a consacré, en 1865, à un examen critique des *Mémoires* le gros volume in-8° de x-660 pages, sous le titre cité plus haut de : *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV* [2]. Sainte-Beuve a rendu compte de ce travail dans son article du 2 octobre 1865, qui a été inséré au tome X des *Nouveaux lundis*. Il me semble nécessaire, en présence de certaines théories qui qui y sont exposées, d'allonger cette première partie et de m'attarder encore sur ce côté de la publication.

Déjà, dans l'introduction de l'édition Chéruel [3], Sainte-Beuve avait été forcé de reconnaître qu'il existe des erreurs dans les *Mémoires* : « On a fort cherché depuis quelque

[1] Voir *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*, pp. 524-541, 2e partie, 3e époque du règne de Louis XIV, chapitre II. Cf. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, III, 275 : M. le duc de Noailles a sans doute voulu exercer contre Saint-Simon des représailles sévères pour la manière injurieuse et haineuse dont Saint-Simon avait parlé du maréchal de Noailles, son ancêtre, et de Mme de Maintenon. (Voir *Histoire de Mme de Maintenon*, t. I, p. 285.)

[2] J'ai lu avec profit son intéressante et substantielle préface.

[3] Cf. t I, p. XII-XIII.

» temps à relever des erreurs de fait dans les Mémoires de » Saint-Simon, et l'on n'a pas eu de peine à en rassembler » un certain nombre. » Mais il n'y attache pas d'importance : « La question de la vérité des Mémoires de Saint- » Simon n'est pas et ne saurait être circonscrite dans le » cercle des observations de ce genre, même quand les » erreurs se trouveraient cent fois plus nombreuses. Qu'on » veuille bien se rendre compte de la manière dont les » Mémoires tels que les siens, ont été et sont nécessairement » composés. Il y a entre les façons infinies d'écrire l'histoire » deux divisions principales qui tiennent à la nature des » sources auxquelles on puise. Il y a une sorte d'histoire » qui se fonde sur les pièces mêmes et les instruments » d'État, les papiers diplomatiques, les correspondances » des ambassadeurs, les rapports militaires, les documents » originaux de toute espèce..... Et puis, il y a une histoire » d'une tout autre physionomie, l'histoire *morale* contem- » poraine écrite par des acteurs et des témoins. On vit dans » une époque, à la Cour si c'est à une époque de cour ; on » y passe sa vie à regarder, à écouter, et, quand on est » Saint-Simon, à écouter et à regarder avec une curiosité, » une avidité sans pareille, à tout boire et dévorer des » oreilles et des yeux. On entend dire beaucoup de choses ; » on s'adresse le mieux qu'on peut pour en savoir encore » davantage ; si l'on veut remonter en arrière, on consulte » les vieillards, les disgraciés, les solitaires en retraite, les » subalternes aussi, les anciens valets de chambre. Il est » bien difficile que, dans ce qu'on ne voit point soi-même » il ne se mêle un peu de crédulité, quand elle est dans le » sens de nos inclinations et aussi de notre talent à expri- » mer les choses. On ne fait souvent que répéter ce qu'on » a entendu ; on ne peut aller vérifier chez les notaires. »

Et plus loin[1] : « Il faut aussi bien comprendre..... quel » est le genre de vérité qu'on est en droit surtout de lui » demander et d'attendre de lui, sa nature et son tempé- » rament d'observateur et d'écrivain étant connus. L'exac- » titude dans certains faits est moins ce qui importe et ce » qu'on doit chercher qu'une *vérité d'impression* dans » laquelle il convient de faire une large part à la sensibilité » et aux affections de celui qui regarde et qui exprime. »

M. Chéruel continua ses études sur Saint-Simon et amassa une quantité de remarques critiques et de notes rectificatives qu'il réunit et coordonna en un volume spécial. Sainte-Beuve, l'admirateur fervent et passionné de Saint-Simon, ne peut s'empêcher de reconnaitre[2] que M. Chéruel ayant examiné dans ce travail la valeur du témoin et la confiance qu'il mérite à titre d'historien, « Saint-Simon en ressort fort » infirmé et diminué à ce premier chef[3]. » Mais toutes ces rectifications historiques lui semblent ici, comme dans sa préface déja citée, de peu d'importance, car tout en reconnaissant le mérite du travail, il ne peut s'empêcher d'ajouter : « Et pourtant, dirai-je, — et pourtant, — lors- » qu'on a donné raison à M. Chéruel sur presque tous les » points, lorsqu'on a reconnu la justesse de la plupart » de ses observations, pourtant rien n'est changé au » mérite de Saint-Simon; il reste ce qu'il est, Saint- » Simon après comme devant, le plus prodigieux des » peintres de portraits et le roi de toute galerie histo- » rique[4]. »

[1] T. I., p. 36.

[2] Article du 2 octobre 1865. — *Nouveaux lundis*, 2e édit., t. X, p. 257.

[3] « Tout ce que l'exact critique (M. Chéruel) a dit là dessus de fondé et en » partie d'incontestable. » *Nouveaux lundis*, t. X, p. 265.

[4] P. 257. — Tout cela est très joli, et si Sainte-Beuve se contentait d'appliquer au dnc et pair le *quandoque bonus dormitat Homerus* d'Horace (*de arte poetica*, v. 359), s'il réclamait seulement pour son client le bénéfice des circonstances atténuantes, il n'aurait pas de peine à obtenir toute l'indulgence; mais vouloir, quand même, non seulement excuser les erreurs de Saint-Simon, mais les ériger en système historique, c'est là une prétention absolument inadmissible; il n'en est pas moins forcé d'ailleurs d'avouer le fait indéniable de l'existence d'erreurs dans Saint-Simon, et lui-même en signale une. (Introduction, p. XII.)

Il ne peut méconnaitre que déjà Eudore Soulié, Dussieux, Lavallée l'avaient « pris rudement à partie et lui [avaient] » refusé tout ce qu'on peut lui enlever de considération et » de crédit » ; mais il trouve qu'en accusant Saint-Simon de n'être pas véridique, M. Chéruel a été trop loin : « Saint- » Simon aime à dire la vérité ; il croit la dire, il la cherche » et se donne toutes les peines du monde pour la trouver ; » mais ses informations peuvent l'abuser, sa passion l'em- » porte, son feu de coloriste s'en mêle : de là des excès de » pinceau et des erreurs matérielles comme en contiennent » nécessairement tous les Mémoires qui ne sont pas faits » sur pièces et qui s'écrivent d'après des inscriptions ou sur » des on dit[1]. »

C'est, d'ailleurs, la même idée partout : « ... l'éclatante » justice que ce grand observateur et peintre mérite à tant » d'égards, et particulièrement pour la bonne foi, pour la » probité, pour l'amour de la vérité qui se fait jour jusque » dans ses erreurs et ses haines, et pour un certain courage » d'honnête homme dont on ne voit pas que, jusqu'en ses » excès, il ait manqué jamais. »

Il n'y a pas toujours beaucoup de critique dans certaines théories historiques du grand critique, et je tiens d'autant plus à le constater que l'œuvre de l'auteur des *Lundis* est d'un bien autre intérêt véritable et général que nombre de nos compilations plus ou moins scientifiques, de publications de cartulaires ou de monographies archéologiques, paléographiques, voire même préhistoriques. Mais c'est le caractère des œuvres immenses, comme la sienne, de laisser prise par certains endroits à

[1] P. 259. — M. E. Gallien, dans la lettre à M. Baschet (p. 481), raconte une conversation qu'il eut avec le grand critique : « Sans doute, me dit Sainte- » Beuve, le duc de Saint-Simon s'est trompé quelquefois ; il ne pouvait pas » tout vérifier par lui-même. Mais en général il est exact, il est vrai. »

la critique des spécialités. Ainsi, Sainte-Beuve a été trop loin en refusant à l'histoire brute, nue, rudimentaire, minimum d'être en certains cas, une existence réelle, indépendante et distincte de l'art[1].

Dans le même ordre d'idées, il va (p. XIV) jusqu'à mettre les mémoires d'un contemporain au dessus de l'histoire véritable, qu'il appelle « toutes vos belles narrations avec » vos pièces dites positives et même avec vos tableaux » d'histoire, arrangés après coup et symétriquement, et pei- » gnés comme on en voit; ces histoires, si vraies qu'elles » soient quant aux résultats politiques, seront artificielles, » et on le sentira ; et vous aurez beau faire, vous ne ferez » pas qu'on ait vécu dans ce temps que vous racontez. » Ces paroles viennent d'une fausse conception de l'histoire, qui peut sans doute emprunter à la littérature ses ornements et ses séductions[2], mais qui n'en doit pas moins rester elle-même, former un genre à part qui n'a pas pour but le beau, mais le vrai, qui ne doit pas chercher avant tout à piquer la curiosité, à satisfaire l'esprit littéraire du lecteur, mais à raconter le passé, à faire revivre les siècles morts et les évènements disparus. A ce point de vue, les mémoires des contemporains sont une ressource précieuse, mais pour devenir de l'histoire, ils doivent passer par la critique qui rassemble les textes connus, les contrôle, les soumet à un

[1] SAINTE-BEUVE, *Causeries du lundi*, t. III, p. 275.

[2] On peut vouloir, sans crime, mettre dans les travaux historiques plus que « la clarté, la parfaite adaptation au sujet, le complet oubli de soi-même, » l'abnégation absolue, » qui, au dire de M. Renan, dans son discours de réception à l'Académie française, serait « la règle du bon style scientifique. » La forme, ce grand souci des Parnassiens, est autre chose que « des procédés d'une » littérature mesquine » (ibid.), et ceux qui ne peuvent voir dans un ouvrage scientifique et sérieux le soin littéraire de la phrase, sans appliquer au travail les deux mots dédaigneux *déclamation* et *paradoxe*, devraient se souvenir que la déclamation, sous certains points, vaut mieux que la sécheresse, et que nombre de vérités ont commencé par être des paradoxes, quand elles n'ont point d'abord été des hérésies.

examen sévère, à une comparaison minutieuse, et arrive par là à ces reconstitutions étonnantes, à ces résurrections totales qui ne sont pas moins réelles pour n'avoir pas à l'ordinaire le charme et la grandeur de *Salammbô*. C'est là qu'est l'histoire véritable : les contemporains, trop près des évènements, ont laissé les matériaux indispensables; quand peut se faire la divulgation et la centralisation des documents, quand les haines et les rancunes se sont effacées, quand l'éloignement du passé permet à l'avenir de le voir sous ses formes véritables, quand l'effacement du lointain a tout remis à sa vraie place, l'histoire peut alors surgir lentement, véritable et définitive, de la patiente et minutieuse investigation du passé.

Aussi bien, dans une de ces modulations qu'entraîne le changement de tonalité (c'est-à-dire ici du sujet), Sainte-Beuve a reconnu le danger d'œuvres historiques semblables aux Mémoires du *petit duc*. « Tandis qu'un peintre comme » Saint-Simon commande l'opinion du lecteur par ses » tableaux et ne laisse pas toujours de liberté au jugement, » un narrateur plat, mais véridique et sans projet comme » Dangeau, permet à cette impression du lecteur de naître, » de se fortifier et de parler quelquefois aussi énergi- » quement toute seule qu'elle le ferait à la suite d'un plus » éloquent[1]. »

Et deux pages plus loin : « Qui ne suivrait que Saint- » Simon aurait quelquefois l'éblouissement et le vertige, » ou bien il lui prendrait des accès de témérité qui lui » feraient faire bien des fautes. Pour un genre de souvenirs » tout vrais, tels que ceux que je voudrais acquérir, Dan- » geau m'est utile, il est inappréciable[2]. » Mais il n'en prend pas moins toujours parti contre Dangeau pour Saint-

[1] Feuilleton du 25 septembre 1854. *Causeries du lundi*, t. XI, p. 6.

[2] Ibid., p. 8.

Simon[1], dont, à son avis, les points de supériorité sautent aux yeux, et tout ce qu'il veut bien accorder, c'est qu'il ne parait « pas avoir été homme à mettre de la critique » proprement dite dans l'emploi et le résultat de ses » recherches[2]. »

Aussi bien, ce n'est pas la vérité, la sincérité, la critique, qu'il exige d'un historien, ce sont les « mérites » d'ampleur, d'étendue, de liaison, des qualités d'expres- » sion et de couleur qui en font le plus grand et le plus » précieux corps de Mémoires jusqu'ici existant[3]. » Ce qui constitue, à son avis, l'originalité de Saint-Simon, c'est le mélange intime du moraliste et du peintre avec l'historien, et pour caractériser son œuvre, il ne trouve rien de mieux que « l'immense fresque historique[4]. » Fresque historique! Plus loin, comme pendant aux fameuses deux morales, il crée les deux vérités : « Je ne sais si c'est là de la vérité » historique, mais c'est assurément de la grande et éter- » nelle vérité morale[5]. »

Aussi les qualités qu'il lui reconnaît tiennent bien plus de la littérature, du roman, que de l'histoire : « Saint- » Simon, à mes yeux, est un bienfaiteur pour tout homme » qui vit par la curiosité de la pensée et qui habite dans les » souvenirs : il a reculé le passé de la mémoire ; il a presque » doublé le temps où nous avons vécu. Par lui, nous attei- » gnons et nous avons réellement assisté aux spectacles de » la cour de Louis XIV ; nous connaissons les personnes,

[1] *Causeries du lundi*, t. XI, p. 9 (contre les éditeurs du Journal).

[2] Cf. Introduction à l'édition Chéruel, t. I, p. x.

[3] Il ajoute dans le même sens : « L'auteur, en les terminant, a eu vraiment le » droit d'en juger comme il l'a fait : « Je crois pouvoir dire qu'il n'y en a point » eu jusqu'ici qui aient compris plus de différentes matières, plus approfondies, » plus détaillées, ni qui forment un groupe plus instructif ni plus curieux. » Feuilleton du 13 janvier 1851. *Causeries du lundi*, t. III, pp. 270 et 271.

[4] *Causeries du lundi*, t. III, p. 276.

[5] *Causeries du lundi*, t. III, p. 276.

» nous les avons vues, nous nous les rappelons. Il a vérita-
» blement arraché des milliers d'êtres à l'oubli et à la nuit
» des temps; à la place d'une sèche nomenclature, il a fait
» éclore et fourmiller tout un monde[1]. »

Tout cela est très bien, mais alors les meilleurs travaux historiques sont *Le Vicomte de Bragelonne*, *Vingt ans après* et *Les Trois Mousquetaires*. Où trouvera-t-on, dans une monographie positive et technique, l'intérêt fascinateur, le charme délicieux de ces évocations puissantes; où pourra-t-on découvrir une œuvre d'histoire comparable sous ces points de vue à la patiente, sagace et merveilleuse « restitu- » tion » de *Salammbô?* — Que ce soit vrai ou faux, peu importe à Sainte-Beuve; ce qui le touche, c'est l'intérêt du récit, le talent de l'écrivain.

Or, ce n'est pas seulement en histoire que l'exactitude des faits et des détails est impérieusement exigée : la littérature elle-même, où l'imagination semble au premier abord pouvoir se donner libre carrière et se livrer à ses plus fantastiques écarts, la littérature devient de plus en plus précise, de plus en plus exacte, de plus en plus réelle. Nous ne sommes plus au temps des Ponson du Terrail, et, s'il en reste encore quelques-uns, le roman contemporain suit maintenant une autre voie : si elle n'est pas la propriété exclusive de l'école naturaliste, la théorie a été exposée, avec une grande netteté, par son chef Émile Zola (qui se déclare *le porte-drapeau de l'idée scientifique*[2] et *le greffier d'une période littéraire*[3]), dans toute son œuvre critique, notamment dans l'étude intitulée *Le roman expérimental*, qui a donné son nom au recueil portant le même titre[4].

[1] *Nouveaux lundis*, t. X, pp. 278 et 279.
[2] Cf. sa *lettre à la jeunesse* dans *Le roman expérimental*, p. 91.
[3] *Une campagne*, p. VII.
[4] Elle y forme les pages 1-53.

Le célèbre écrivain (et ceci montre bien le caractère scientifique de la doctrine) a cru ne pas aller trop loin en adaptant au roman l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* de Claude Bernard ; le plus souvent, comme il le dit (p. 2), il lui suffit de remplacer le mot *médecin* par le mot *romancier* pour rendre sa pensée claire et lui apporter la rigueur d'une vérité scientifique. « Ce serait une curieuse » étude, écrit-il dans le même volume[1], que de dire com- » ment travaillent nos grands romanciers contemporains. » Ils établissent presque tous leurs œuvres sur des notes, » prises longuement. Quand ils ont étudié avec un soin » scrupuleux le terrain où ils doivent marcher, quand ils » se sont renseignés à toutes les sources et qu'ils tiennent » en main les documents multiples dont ils ont besoin, » alors seulement ils se décident à écrire. Le plan de » l'œuvre leur est apporté par ces documents eux-mêmes, » car il arrive que les faits se classent logiquement, celui-ci » avant celui-là ; une symétrie s'établit, l'histoire se com- » pose de toutes les observations recueillies, de toutes les » notes prises, l'une amenant l'autre, par l'enchaînement » même de la vie des personnages, et le dénoûment n'est » plus qu'une conséquence naturelle et forcée. » Un historien de l'École des Chartes procède-t-il autrement?

Et ses romans sont d'accord avec les théories exposées dans ses œuvres critiques. « Ce sont des notes, de simples » notes[2], lentement amassées, soigneusement classées, » dûment étiquetées ; on les coud ensemble dès qu'il y » en a de quoi faire un juste volume ; et, au besoin, tant » bien que mal on les fait entrer dans un semblant » d'action [2]. »

Tel est du moins le résumé, forcé, sans doute, et

[1] Pages 206-207. Cf. *Une campagne*, pp. 127-136.

[2] Cf. la méthode de travail d'Alphonse Daudet : *Nouv. Revue*, XIV, 363-365.

chargé par un hostile[1], mais vrai au fond, de la méthode de travail de l'auteur de l'*Assommoir*, qui a été exposée avec détails et dans un tout autre esprit, il n'est pas besoin de le dire, par M. Paul Alexis, dans son *Émile Zola*, *Notes d'un ami*.

Or, ces principes n'ont pas seulement pour adeptes, outre d'obscures mais réelles sympathies, les cinq disciples officiels, Guy de Maupassant, J.-K. Huysmans, Paul Alexis, Henri Céard et Léon Hennique. Comme Zola l'a bien souvent répété, la doctrine n'est pas une innovation et, pour employer un terme barbare, mais qui ne sera pas déplacé dans une école qui se rattache à Stendhal, il n'a fait que la codifier. Pour ne prendre que notre époque, faut-il rappeler Balzac qui « apporte l'idée du siècle, « l'observation et l'analyse[2], » qui a pris le titre de docteur ès sciences sociales et humaines, et, reprochant aux *Trois Mousquetaires* d'être en opposition avec l'histoire, d'en travestir les « moindres détails intimes, » résumait son jugement en disant : « On est vraiment fâché d'avoir lu » cela; rien n'en reste que le dégoût pour soi-même d'avoir » ainsi gaspillé son temps[3]. »

Et Gustave Flaubert qui, en 1856, donnait dans *Madame Bovary* la formule définitive du roman moderne. Je cite toujours Zola, le meilleur guide dans l'étude de ses devanciers : « Gustave Flaubert a le travail d'un bénédictin. Il » ne procède que sur des notes précises, dont il a pu vérifier lui-même l'exactitude. S'il s'agit d'une recherche » dans des ouvrages spéciaux, il se condamnera à fréquenter » pendant des semaines les bibliothèques, jusqu'à ce qu'il » ait trouvé le renseignement désiré. Pour écrire, par

[1] F. Brunetière. *Revue des Deux-Mondes*, 3e période, t. LI, p. 456 (15 mai 1882).

[2] *Le Roman expérimental*, p. 69.

[3] Cf. la lettre du 21 décembre 1844 à la comtesse Hanska.

» exemple, dix pages, l'épisode d'un roman où il mettra » en scène des personnages s'occupant d'agriculture, il ne » reculera pas devant l'ennui de lire vingt, trente volumes » traitant de la matière; et il ira en outre interroger des » hommes compétents, il poussera les choses jusqu'à visiter » des champs en culture, pour n'aborder son épisode qu'en » entière connaissance de cause. S'il s'agit d'une descrip- » tion, il se rendra sur les lieux, il y vivra..... Même, » lorsqu'il choisit, pour placer une scène, un horizon » imaginaire, il se met en quête de cet horizon tel qu'il » l'a souhaité, et n'est satisfait que lorsqu'il a découvert » un coin de pays lui donnant à peu près l'impression » rêvée. Et, à chaque détail, c'est ainsi un souci continu » du réel. Il consulte les gravures, les journaux du temps, » les livres, les hommes, les choses. Chaque page, pour » les costumes, les évènements historiques, les questions » techniques, le décor, lui coûte des journées d'études. » Un livre lui fait remuer un monde. Dans *Madame Bovary*, » il a mis les observations de sa jeunesse, le coin de Nor- » mandie et les hommes qu'il a vus pendant ses trente » premières années. Quand il a écrit l'*Éducation senti-* » *mentale*, il a fouillé vingt ans de notre histoire politique » et morale, il a résumé les matériaux énormes fournis » par toute une génération d'hommes. Enfin, pour » *Salammbô* et la *Tentation de saint Antoine*, la besogne » a été encore plus considérable : il a voyagé en Afrique » et en Orient, il s'est condamné à étudier minutieusement » l'antiquité, à secouer la poussière de plusieurs siècles[1]. »

Et les auteurs de *Renée Mauperin* et de *Germinie Lacer-*

[1] *Les Romanciers naturalistes*, pp. 131 et 132. Cf. *La ville de Bizette. Journal officiel* du 3 novembre 1881, p. 6,090 (Extrait de la *Revue de géographie*) : « Gustave Flaubert, dont l'imagination, dans son roman de Salammbô, » est faite d'érudition et de souvenirs personnels. »

teux, Ed. et J. de Goncourt[1], qui joignent à leurs romans des études historiques « de la facture la plus originale et de » l'intérêt le plus vif, » et « qui se sont fait une originalité » avec des *notes* du dix-huitième siècle, senties et vécues par » des artistes du nôtre[2]; » et Alphonse Daudet, qui, pour écrire *Jack*, comme il l'a raconté dans l'*Histoire de mes livres*, va à Indret prendre les renseignements exacts et techniques qu'il ne trouve pas dans Turgan[3].....

Où en serait aujourd'hui la théorie de Sainte-Beuve demandant seulement la *vérité générale?* La vérité des faits, du détail, est exigée non seulement en histoire, où elle forme la base des monographies par lesquelles se prépare et s'élabore lentement l'œuvre définitive, mais, comme on vient de le voir, la littérature elle-même la réclame de plus en plus. Que dirait Sainte-Beuve devant des doctrines qui ne sont pas seulement celles de l'*Assommoir* ou de la *Belle Journée* de M. Céard? Alphonse Daudet définissait le roman « l'histoire de gens qui n'auront jamais d'histoire[4]. » La théorie de Sainte-Beuve nous mène à une conclusion diamétralement opposée et tend à faire de l'histoire une œuvre d'art et d'imagination qui n'a besoin ni de précision scientifique ni de rigueur dans les détails[5]. J'ai cité plus

[1] Cf. Le début de la préface du dernier roman d'*Ed. de Goncourt, la Faustin*: « Aujourd'hui, lorsqu'un historien se prépare à écrire un livre sur une femme » du passé, il fait appel à tous les détenteurs de l'intime de la vie de cette fem- » me, à tous les possesseurs de petits morceaux de papier, où se trouve raconté » un peu de l'histoire de l'âme de la morte. — Pourquoi, à l'heure actuelle, un » romancier (qui n'est au fond qu'un historien des gens qui n'ont pas d'histoire), » pourquoi ne se servirait-il pas de cette méthode, en ne recourant plus à d'in- » complets fragments de lettres et de journaux, mais en s'adressant à des souve- » nirs vivants, etc... »

[2] *Une campagne*, pp. 131 et 132.

[3] *Nouv. Revue*, t. XIV, pp. 378 et 379.

[4] *Histoire de mes livres. Nouvelle Revue*, t. XIV, p. 363.

[5] Comme on l'a vu, Sainte-Beuve n'est point seul à professer ces théories; j'ai cité plus haut le discours de M. Poitou, *Le duc de Saint-Simon, sa vie et ses écrits*, couronné (prix d'éloquence), par l'Académie Française : il a été publié par la *Revue des Deux-Mondes* (2e série de la nouvelle période, t. XI, 1er septembre 1855), et fournit un exemple de plus. Il le considère si bien comme un littérateur qu'il lui reproche (p. 1013) de jeter trop souvent au travers de son récit « de » longues digressions, d'interminables généalogies, d'ennuyeuses dissertations.»

haut la phrase suivante : « L'exactitude dans certains faits » est moins ce qui importe et ce qu'on doit chercher qu'une » *vérité d'impression* dans laquelle il convient de faire une » large part à la sensibilité et aux affections de celui qui » regarde et qui exprime[1]. » Il va jusqu'à dire (p. XIV) : « Autant de peintres, autant de tableaux ; autant d'imagi- » nations, autant de miroirs, » admettant qu'un autre observateur placé à côté du premier, présenterait une

De même ce qu'il admire surtout en lui, c'est le style. S'il voit dans l'œuvre « une suite admirable d'annales » (p. 988), c'est que l'auteur est « un *grand* » *peintre*.... un *éloquent* historien » (p. 989), qui, placé pour tout voir, a tout » pénétré avec profondeur, tout noté avec scrupule, et qui joint au génie de » l'observateur le *génie de l'écrivain* (p. 989), » et a laissé « un des plus grands mo- » numents que le génie de l'histoire et de *l'éloquence* ait légués à notre admiration» (p. 990.) Il ajoute : « Les *Mémoires*, inestimable chronique qui, remontant dans » le passé, embrasse presque l'étendue d'un demi-siècle, où revivent à la fois et la » génération qu'il a vue s'éteindre et celle dont lui-même a fait partie ; fresque » historique immense, prodigieuse, qui n'a peut-être pas sa pareille au monde » pour l'éclat, la richesse, la variété, où malgré l'âge la main de l'artiste ne trahit » jamais le poids des années ni la fatigue du travail, où se sent partout la sève » de la jeunesse et brille le feu de la passion..... Saint-Simon a dépassé de bien » loin tous ses devanciers. A force de génie, il a élevé des souvenirs personnels » à la hauteur de l'histoire » (p. 1002). Après une prolixe et discutable division de l'histoire en philosophie de l'histoire et l'histoire d'une époque et d'une société particulière, il ajoute : « L'histoire traitée à ce point de vue a trouvé dans Saint- » Simon son plus parfait modèle et sa plus haute expression » (p. 1003). Quoique prix d'éloquence, c'est, à mon avis, pousser trop loin l'*éloge*. Il affirme plus bas dans la même page que le XVII[e] siècle offre, dans les deux genres opposés qui se partagent le domaine de l'histoire, deux monuments achevés, deux chefs d'œuvre incomparables, le *Discours sur l'histoire universelle* et les *Mémoires de Saint-Simon*. Devant ces deux grands noms, poursuit-il, en est-il qui ne pâlisse point ; et, à ses yeux, Bossuet et Saint-Simon dominent du front la gloire des successeurs aussi bien que celle des devanciers ! — C'est peut-être fort beau comme littérature, fort *éloquent*, mais, comme histoire, il en est tout autrement. — Enfin, une dernière citation qui forme la contre-partie d'une tirade citée plus haut de M. de Carné : « Dans notre littérature, sa place est à part, mais au pre- » mier rang. Aussi pénétrant que La Bruyère, aussi profond que Pascal, aussi » passionné que Molière, il a quelquefois le pathétique de Tacite et l'élévation de » Bossuet » (p. 1017). — On peut sans doute parler de « l'œuvre immense et » incomparable de Saint-Simon » (ANATOLE FEUGÈRE, *Louis XIV et les mémoires du temps, Revue politique*, t. XIX, 1877, p. 702) ; on peut admirer « la spon- » tanéité, la hardiesse, le vif et l'étincelant de son style.» (DESCHANEL, ibid., t. I, p. 271.) Mais cela ne suffit point dans une œuvre d'histoire.

[1] Cf. L. DE CARNÉ, *op. cit.*, p. 843. « Il règne dans ses tableaux une vérité » d'ensemble au sein de laquelle les erreurs de détail se perdent et se confondent, » comme des taches et des ombres devant les rayons du soleil. »

autre peinture, qui aurait d'autres couleurs et peut-être aussi quelques autres traits de dessin.

Certes, les appréciations diffèrent, mais le fait n'en est pas moins un et identique, même en littérature. Prenez deux articles de critiques dramatiques au lendemain d'une première : l'un louera la pièce, l'autre la dédaignera ; l'un trouvera que X. ou Y. s'est *révélé acteur de génie*, l'autre qu'il a *joué avec l'emphase d'un prédicateur grotesque* ; mais le fait n'en est pas moins indéniable, à savoir que telle pièce a été représentée, que tel acteur a joué. De même en histoire, sous les appréciations diverses, le fait n'en doit pas moins être le même, et nous devons avant tout exiger de l'historien l'exactitude et la vérité. Saint-Simon est un virtuose incomparable, un littérateur de premier ordre, une des gloires des lettres françaises ; et c'est avec pleine raison qu'il a trouvé place dans la collection des grands écrivains de France ; mais doit-on le considérer comme un historien au sens rigoureux, strict et précis du mot ? C'est là une question bien facile à résoudre.

Que Saint-Simon soit « curieux comme Froissart, pénétrant comme La Bruyère et passionné comme Alceste ; » qu'il soit « un grand écrivain et un merveilleux moraliste[1], » « peintre jusqu'au bout des ongles[2], » et « le plus grand peintre de son siècle, de ce siècle de Louis XIV dans son entier épanouissement[3], » il ne s'en suit pas qu'il ait eu le talent de dire et d' « imprimer pour la postérité d'une manière unique[4] » ce que faisaient ses contemporains ; que Sainte-Beuve répète qu'il est un moraliste et un peintre,

[1] *Causeries du lundi*, t. XI, p. 6.

[2] *Nouveaux lundis*, t. X, p. 266.

[3] *Introduction de l'édition Chéruel*, t. I, p. III.

[4] *Causeries du lundi*, t. III, p. 275.

« l'un et l'autre à un degré qui constitue le prodige, la mer- » veille, et qui révèle le génie[1], » soit ; mais alors pourquoi vouloir en faire un historien? Que Sainte-Beuve dise (page 262) « que la scène des appartements de Versailles après la » mort de Monseigneur est une œuvre unique, incompa- » rable, qui n'a sa pareille en aucune littérature, un » tableau comme il n'y en a pas un autre à citer dans les » musées de l'histoire ; » qu'il voie en lui (p. 263) « un » Tacite au naturel et à bride abattue, » « un Tacite à la » Shakspeare; » là n'est pas la question : tout cela est un éloge littéraire et non une appréciation historique.

Que les *Mémoires* de Saint-Simon « vous mettent *hors de » vous* et vous transportent, bon gré, mal gré, au milieu » des personnages et des scènes vivantes qu'ils retracent[2], » c'est très bien, mais est-ce le but de l'histoire de fasciner, d'enchanter et d'éblouir? D'ailleurs, comment transportent-ils? Est-ce une restitution ou une fantasmagorie ; est-ce une illusion ou une réalité? Les Mémoires du *petit duc*, comme l'appelle Sainte-Beuve, qui eût soigneusement évité cette dénomination s'il eût connu l'opérette de la Renaissance, sont-ils un roman historique incomparable ou une œuvre d'histoire, fidèle et clair miroir du passé?

Aux admirations quand même du célèbre critique il faut opposer les jugements de ceux qui avaient sérieusement et scientifiquement étudié les *Mémoires*, non pas pour goûter l'œuvre d'art, mais pour y chercher les matériaux de l'histoire. Ils se souviennent que Saint-Simon a dit lui-même : « Je ne me pique donc pas d'impartialité ; je le » ferais vainement[3] ; » et un grand travail commençant par l'appréciation suivante : Saint-Simon, « quoique étant

[1] *Nouveaux lundis*, t. X, p. 261.
[2] *Causeries du lundi*, t. III, p. 271.
[3] *Mémoires*, t. XX, p. 91.

» l'historien[1] le plus original que la France ait jamais » produit, ne saurait être cru sans appel sur le moindre » de ses contemporains[2], » se terminait ainsi : « Toutes les » fois que, dans notre publication, nous avons pu contrôler » Saint-Simon, sauf une, nous l'avons toujours trouvé dans » le faux, dans l'exagération, dans l'erreur ou dans le » mensonge[3]. »

Il faut en revenir aux paroles de Lemontey[4] : « On ne » saurait exploiter cette mine sans de grandes précautions. » L'auteur composa ses mémoires dans sa vieillesse, long» temps après les évènements; aussi lui arrive-t-il fré» quemment d'oublier les dates, de confondre les faits, de » se méprendre sur les personnes..... Je ne conseillerais de » s'abandonner entièrement à la foi de Saint-Simon que sur » les affaires où il a été personnellement acteur désinté» ressé, et lorsque son récit est confirmé par des témoi» gnages moins suspects que le sien. »

M. Chéruel[5] ajoute dans le même sens : « Je suis de » l'avis des historiens qui pensent qu'on ne doit admettre » ses jugements qu'après les avoir soumis à un contrôle » sévère, et j'ai tenté de le faire pour un certain nombre » de faits qu'il a avancés. » Mais, sans entreprendre le travail de révision totale et de contrôle général, il n'a voulu que prouver, « en choisissant quelques faits importants, que » Saint-Simon est loin d'être véridique pour inspirer au » lecteur une juste défiance contre le ton tranchant de ses » assertions et la partialité de ses jugements[6]. »

[1] Ne conviendrait-il pas de dire plutôt le chroniqueur?

[2] Vie de Dangeau, placée en tête de l'édition de son Journal, publié en 1854 et années suivantes par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières, Mantz et de Montaiglon, t. I, p. XVII. Cf. passim.

[3] T. XVIII, p. 490.

[4] *Histoire de la Régence*, préface, pp. 3 et 4.

[5] *O. l.*, p. VIII.

[6] Ibid., p. X.

Aussi la révision intégrale et aussi complète que possible du texte, très utile d'ailleurs, des *Mémoires* est-elle toujours à faire. L'histoire, on l'a dit, se compose de petits faits, et les erreurs de détail sont dans l'œuvre du duc et pair, non pas de simples taches, tout le monde en a, même la Vénus de Milo, même le soleil, mais de faux points de départ qui égarent les érudits en leur présentant des documents erronés qu'ils ne peuvent qu'accepter comme véritables; la correction ardue, mais indispensable, de ces erreurs de fait, sera l'œuvre du nouvel et savant éditeur [1]; mais les éléments des rectifications sont tellement dispersés, la plupart du temps inédits, souvent inconnus, enfouis dans des archives inexplorées, que j'ai pensé utile d'apporter à cette œuvre définitive ma contribution, comme disent les Allemands, sur un point qui se rattache directement à l'histoire du département, et, comme tel, m'a paru mériter à l'Académie de Mâcon une étude spéciale.

Jean-Étienne Bouchu [2], conseiller d'État, fils de Claude Bouchu, intendant de Bourgogne et Bresse, quitta en 1705 l'intendance de Dauphiné. Quelle est la ville où il se retira, où il vécut et où il mourut ?

Tournus, disent les *Additions* au Journal de Dangeau ; Paray-le-Monial, disent les *Mémoires*. Entre ces deux affirmations contradictoires, où se trouve la vérité ?

Voici d'abord les deux textes :

Journal de Dangeau, à la date du 1er avril 1705 [3] :

[1] Les trois volumes publiés par M. de Boislisle dans la collection des grands écrivains de la France comprennent la période qui s'étend de 1691 à 1696.

[2] M. Chéruel (*o. l.*, p. 574) parle bien de Bouchu, à cause d'une lettre de Vendôme à la Feuillade, mais il se contente de renvoyer au passage des *Mémoires* et n'apporte rien de nouveau sur la question spéciale.

[3] *Journal du marquis de Dangeau*, publié en entier pour la première fois par MM. Soulié, Dussieux, de Chennevières, Mantz, de Montaiglon, avec les additions inédites du duc de Saint-Simon publiées par M. Feuillet de Conches, t. X (Paris, 1857, in-8°), p. 292.

« M. Bouchu, qui étoit intendant de l'armée d'Italie et
» de Dauphiné, revint ici prendre sa place de conseiller
» d'État. »

Addition : « Bouchu étoit un homme fort aimable et de » beaucoup d'esprit, orné et de bonne compagnie, autrefois » bien fait et galant. Il étoit conseiller d'État et très capable » de ses emplois, mais il s'étoit furieusement enrichi dans » cette intendance de Dauphiné et d'armée, où il avoit persévéré, tout rongé de goutte, plus qu'on n'auroit voulu, » parce qu'à la fin il avoit été reconnu. Lui et sa femme » n'avoient jamais eu grande passion l'un pour l'autre. » Comme il revenoit tout à fait à Paris, il passa par Tournus, » qui étoit son chemin, où la goutte l'arrêta quelques jours » dans l'hôtellerie. Pendant ce peu de jours, il fut visité » des notables du lieu ; il le trouva agréable, et y prolongea » sa convalescence. Étant guéri, il s'y amusa encore tant et » si bien qu'il y devint amoureux, et y loua une maison. Au » bout d'un an, il en bâtit une en lieu de la ville qui lui » plût, et, pour le faire court, sans y avoir ni biens ni » amis, ni d'autre connoissance que celle de ce hasard de » passage, il n'en est jamais sorti depuis, y a vécu plusieurs » années et y est mort. Cette singularité est telle qu'elle a » paru mériter de n'être pas oubliée. »

Mémoires[1] :

« Bouchu, conseiller d'État et intendant de Dauphiné, » perdu de goutte et toujours homme de plaisir, voulut

[1] *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence,* collationnés sur le manuscrit original par M. Chéruel et précédés d'une notice par M. Sainte-Beuve, t. IV (Paris, 1856, in-8°), pp. 438 et 439 (1705). Cf. édition Chéruel de 1878, t. III, p. 169. C'est la seule fois que les *Mémoires* parlent de Bouchu ; je laisse de côté le paragraphe consacré plus loin [t. X (1857), pp. 186 et 187] à « Mme Bouchu, veuve du conseiller d'État, » qui se fait faire l'opération d'un cancer au sein, épouse (en 1731) « le duc de » Châtillon cul-de-jatte, pour la rage d'être duchesse, » et se laisse « longtemps » après mourir d'une fluxion de poitrine pour avoir voulu aller jouir de son » tabouret à Versailles par le grand froid. »

» quitter cette place; je le remarque parce qu'elle fut » donnée à Angervilliers, quoique fort jeune, et seulement » encore intendant d'Alençon.....

» Puisque j'ai parlé de Bouchu, il faut que j'achève » l'étrange singularité qu'il donna en spectacle, autant » qu'un homme de son état en peut donner. C'étoit un » homme qui avoit eu une figure fort aimable, et dont » l'esprit, qui l'étoit encore plus, le demeura toujours. Il » en avoit beaucoup, et facile au travail, et fertile en expé- » dients. Il avoit été intendant de l'armée de Dauphiné, de » Savoie et d'Italie, toute l'autre guerre et celle-ci. Il s'y » étoit cruellement enrichi, et il avoit été reconnu trop » tard, non du public, mais du ministère; homme d'ailleurs » fort galant et de très bonne compagnie. Lui et sa femme, » qui étoit Rouillé[1], sœur de la dernière duchesse de » Richelieu, et de la femme de Bullion, se passoient très » bien l'un de l'autre. Elle étoit toujours demeurée à Paris, » où il étoit peu touché de la venir rejoindre, et peu flatté » d'aller à des bureaux et au conseil, après avoir passé tant » d'années dans un emploi plus brillant et plus amusant. » Néanmoins il n'avoit pu résister à la nécessité d'un retour » honnête, et il avoit mieux aimé demander que de se » laisser rappeler. Il partit pour ce retour le plus tard qu'il » lui fut possible, et s'achemina aux plus petites journées » qu'il put. Passant à Paray, terre des abbés de Cluni, assez » près de cette abbaye, il y séjourna. Pour abréger, il y » demeura deux mois dans l'hôtellerie. Je ne sais quel » démon l'y fixa, mais il y acheta une place, et, sans sortir » du lieu, il s'y bâtit une maison, s'y accommoda un jardin, » s'y établit et n'en sortit jamais depuis, en sorte qu'il y » passa plusieurs années, et y mourut sans qu'il eut été » possible à ses amis ni à sa famille de l'en tirer. Il n'y avoit,

[1] Elle s'appelait Élisabeth Rouillé.

» ni dans le voisinage, aucun autre bien que cette maison,
» qu'il s'y étoit bâtie ; il n'y connoissoit personne, ni là
» autour auparavant. Il y vécut avec des gens du lieu et
» du pays, et leur faisoit très bonne chère, comme un
» simple bourgeois de Paray. »

Tels sont les deux textes en présence, car Dangeau se contente de dire dans son Journal, à la date du mercredi 30 octobre 1715 [1] : « M. Bouchu, conseiller d'État de
» semestre, *est mort en Bourgogne*, où il étoit depuis
» longtemps ; ses infirmités l'empêchant de venir ici faire
» les fonctions de conseiller d'État ; il ne laisse point de
» place vacante, parce que M. Fagon, qui fut reçu ces
» jours passés, étoit surnuméraire. »

Comme on le voit, il n'y a rien à en tirer, et nous en restons toujours aux deux témoignages contradictoires des *Additions* et des *Mémoires*. M. Monmerqué a résumé l'état de la question en écrivant : « ..... l'intendant Bouchu,
» qui suivant Saint-Simon se retira à Paray (voyez les
» *Mémoires*, t. IV, p. 439) ou à Tournus (addition à
» Dangeau, t. X, p. 292)[2]. »

Il se contente, comme on le voit, de noter purement et simplement l'antinomie qui existe entre les deux textes, il se borne à constater le fait ; il y a cependant une question qui se pose : Bouchu n'a pu se retirer et mourir dans deux villes à la fois. De quel côté se trouve la vérité, Paray ou Tournus ? Une des deux assertions est nécessairement inexacte : laquelle ?

A priori, et en bonne critique, on doit, entre les *Additions* et les *Mémoires*, accepter l'affirmation de ces derniers. Les additions au Journal de Dangeau ont été écrites de 1734 à 1738, tandis que la rédaction des *Mémoires* n'a été com-

[1] T. XVI, p. 225.
[2] *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, édition des grands écrivains de la France, t. X (Paris, 1862, in-8), p. 515, note 9.

mencée qu'en 1740[1]. Les *Additions* antérieures ont servi de base[2] aux *Mémoires*, et si l'auteur y a apporté des modifications[3], nous devons penser qu'il a eu ses raisons. En revoyant le travail, il a dû vérifier, contrôler ses assertions antérieures, corriger le premier jet pour y apporter les améliorations nécessaires ; à priori, on doit admettre que si Saint-Simon, après un certain nombre d'années, a changé Tournus en Paray, c'est que de nouveaux renseignements

[1] «.... Elles (les *Additions*) ont été rédigées de 1734 à 1738..... Il est constant » au contraire, par la lecture des *Mémoires* de Saint-Simon, qu'ils ont été com- » posés et rédigés de 1740 à 1746. Les additions sont donc antérieures aux » *Mémoires*. » Editeurs de Dangeau, t. XVIII, p. 487; les dates des *Additions* sont reproduites par M. Chéruel, *Saint-Simon considéré*, etc., p. 160. — Voir également la lettre de M. Gallien, en date du 20 juin 1873, publiée par M. Baschet, p. 463 : « Le manuscrit définitif des *Mémoires* a été écrit par son » auteur, de 1740 à 1751 ; de 1694 à 1723, Saint-Simon a jeté chaque jour sur » le papier ses notes, ses impressions, ses pensées sur les évènements et les » hommes. Il a procédé au remaniement et à la révision de ces notes, à la rédac- » tion du travail, d'abord avec des intervalles, de 1723 à 1740, et ensuite d'une » manière plus assidue et tout à fait suivie, de 1740 à 1751. »

[2] « Les *Additions* de Saint-Simon forment incontestablement la première » pensée de ses magnifiques *Mémoires* ; il ne les a rédigés qu'après avoir fait les » additions au Journal de Dangeau..... » Journal de Dangeau, t. I, p. VII, avertissement des éditeurs. — « Le travail que Saint-Simon fit pendant quatre » années sur le Journal de Dangeau peut être considéré comme une esquisse ou, » pour me servir de ses expressions, comme un premier crayon de ses » *Mémoires*. » CHÉRUEL, *Saint-Simon considéré*, etc., p. 161. — « Il (Saint- » Simon) fit entrer en les remaniant, dans le vaste tissu de ses *Mémoires*, la » plupart des notes qu'il avait jointes à ce journal » (de Dangeau). CHÉRUEL, ibid., pp. 172 et 173. — Sur les notes et commentaires sur le Journal de Dangeau par Saint-Simon, repris dans ses *Mémoires*, Cf. SAINTE-BEUVE, introduction à l'édition Chéruel, t. I, p. XXXV.

[3] Je ne saurais entrer ici, à propos de ce fait particulier, dans la comparaison des *Additions* et des *Mémoires*. Comme l'ont dit les éditeurs de Dangeau, t. XVIII, p. 487 : « Il y aurait un travail considérable à faire sur les différences » essentielles, tant pour le fond que pour la forme, qui existent entre les » *Additions* et les *Mémoires* de Saint-Simon. » On a signalé les divergences radicales qui existent entre l'addition, t. XVII, p. 113, et le passage des *Mémoires*, t. XIV, p. 337. « Il est difficile d'imaginer que le même homme » écrivant sur le même personnage et les mêmes faits puisse faire deux récits » aussi complètement différents d'esprit et de ton. » (*L. c.*) Le point spécial que j'étudie est un autre exemple. Toutefois, dans le cas particulier de Bouchu, il y a une grande parité de fond, et quelquefois même de forme, entre les deux récits, dont l'un dérive évidemment de l'autre. Il y fait entrer incidemment (« puisque j'ai parlé de Bouchu, il faut que j'achève....; pour abréger.....) sa note antérieure des *Additions*. La divergence réelle n'existe que sur un seul point essentiel, le nom du lieu.

lui ont montré dans l'attribution première une erreur qu'il a corrigée dans l'œuvre définitive.

En fait, disent les éditeurs de Dangeau[1], l'addition est « plus modérée, plus exacte, plus impartiale, plus vraie, » *plus près de la source.* » Cette dernière raison, la seule qui puisse être invoquée au point de vue critique, est, à mon avis, inférieure à celle que j'ai indiquée plus haut, tirée des modifications apportées par la correction et le remaniement, en un mot, par le perfectionnement. Elle n'en est pas moins véritable en fait, et le point particulier qui fait le sujet de ce mémoire vient apporter à l'opinion des éditeurs de Dangeau une preuve nouvelle.

D'abord il faut remarquer dans le récit des *Mémoires* de véritables incorrections : ainsi, peut-on dire que Paray soit une « terre des abbés de Cluni, *assez près de cette* » *abbaye*[2]. » Il faut deux heures pour aller, *en chemin de fer*, de Cluny à Paray, et bien que la ligne du Charollais ne mette pas de rapides à la disposition des voyageurs, ce trajet ne représente pas moins une distance appréciable.

Ensuite, Paray était-il une *terre des abbés de Cluni?* L'éditeur, M. Chéruel, fait remarquer avec raison qu'il y avait autrefois à Paray un prieuré de bénédictins dépendant de Cluny[3]. Cette note est juste pour une certaine époque. Le monastère fondé par le comte Lambert en 973, « au lieu » dit : *Vallis Aurea*, dont on a fait Orvaux ou Orval[4], »

[1] T. XVIII, pp. 487 et 488.

[2] L'éditeur a même aggravé l'erreur en écrivant, au lieu de *assez près de cette abbaye*, la phrase suivante : « meurt dans une maison qu'il s'était bâtie *près* de » l'abbaye de Cluni. » Cf. t. XX (1858), p. 149.

[3] « Parai ou Paray-le-Monial, que les anciens éditeurs ont changé en Pavé, est » situé dans le département de Saône-et-Loire. Il y avait autrefois un prieuré de » bénédictins dépendant de Cluni. » Chéruel, t. IV, p. 439.

[4] Orvaux et Orval ne peuvent pas venir de *Vallis aurea*, les deux mots étant ainsi disposés. Cf. *Monasterium Aureæ Vallis*, Annuaire de Saône-et-Loire, 1856, p. 372.

était d'abord une communauté indépendante sous la direction unique de son abbé; il fut donné en 999 à Cluny avec ses dépendances par Hugue, fils de Lambert, comte de Chalon, puis évêque d'Auxerre[1]. Pascal II, par ses

[1] J'emprunte ces détails [1] à l'ouvrage de M. Quarré de Verneuil : *Le comté de Chalon, le Charollais et la ville de Paray-le-Monial*, Mâcon, 1876, in-8 (forme le commencement du tome XV des Annales de l'Académie de Mâcon), pp. 39, 40, 47. Malgré ce titre, il n'a voulu, comme il le dit (p. 3), que, « dégager de ce fond de tableau au fur et à mesure des siècles et des évènements » les destinées de la petite ville de Paray-le-Monial. » Malheureusement, M. Quarré n'a pas su trouver les documents qui devaient former la base de son *Étude historique*, et dont l'absence obligera à reprendre entièrement le travail. Il dit bien (p. 3) : « Des documents existent; » mais les phrases suivantes montrent clairement ce qu'il entend par *documents :* « Des chroniques nous sont » parvenues; compilations indigestes souvent, défectueuses dans leur ensemble, » mais précieuses en tant que renseignements. C'est un terrain vierge [2] à » explorer. Il m'a paru intéressant d'extraire de ces recueils, quelque peu oubliés » de nos jours, sinon inconnus du plus grand nombre, ce qui se rapporte au sujet » qui m'occupe. » Or, s'il était un *terrain vierge*, et dont la virginité devait par dessus tout le tenter, ce sont les documents d'archives qui ont subsisté. Sans m'occuper ici des archives communales qui lui auraient fourni des documents, non seulement sur la période révolutionnaire, mais sur la partie antérieure à 1790 [3]; des archives hospitalières, classées en 1860 par M. E. Quarré de Verneuil [4], l'un des administrateurs de l'hospice, et qui possèdent également des pièces historiques; du fonds de la justice de la ville et du doyenné de Paray-le-Monial et dépendances, de 1642 à 1790, conservé aux archives départementales sous les cotes B. 791-802; des documents provenant de la subdélégation de Charolles, de 1691 à 1789 (arch. dép., C. 210-217); des titres de l'église paroissiale, de 1322 à 1785 (ibid., G. 390), etc., etc., je signalerai les deux principales lacunes des sources de son étude sur le monastère de Paray. Il fallait d'abord consulter, non pas seulement les actes imprimés sur Cluny, mais, dans l'état de dispersion du chartrier, se servir de l'inventaire général des titres de Cluny, de 1682 (archives départementales de Saône-et-Loire, H. 22 et 23), *passim*, et notamment f°s 54 et ss. « Doyenné [5] et couvent de Paray en Charollois; » on y trouve, pour Paray, comme pour toutes les autres possessions de la célèbre abbaye, l'analyse des nombreux titres placés dans le superbe dépôt si malheu-

1 Cf. Courtépée, *Description historique et topographique du duché de Bourgogne*. Dijon, 1779, t. IV, p. 112; *Album de Saône-et-Loire*, t. II, p. 63; *Annuaires de Saône-et-Loire*, 1843, p. 345; 1856, p. 372, etc.

2 ?!

3 Cf. l'inventaire, très insuffisant d'ailleurs (quoique rédigé avec plus de soin que nombre d'autres de la même époque), dressé en 1845, en conformité de la circulaire du 16 juin 1842. Il n'a pas été rédigé d'inventaire spécial des archives historiques, en suite de la circulaire du 25 août 1857.

4 Ce travail n'a pas été approuvé et devra également être refait.

5 M. Quarré, p. 170, note 1, libelle ainsi un renvoi : « Chartes de Cluny. — Armoire » Doyenné de Paray-Layette; fondations. — Liasse 1re, n° 325. » L'errata placé à la page 283 du volume de l'Académie est muet sur cette phrase qu'il faut redresser d'une manière évidente.

bulles de 1100 et 1109 [1], réduisit en prieurés les monastères soumis à la règle de Cluny ; ces bulles, ainsi qu'un diplôme de Louis le Gros, de 1119, rangent Paray au nombre des

reusement détruit [1] ; ensuite le fonds [2] du *prieuré ou doyenné de Paray* conservé aux archives départementales sous les cotes H. 230-239, et qui s'étend de 1445 à 1787. L'omission de cette source primordiale est aussi étonnante que regrettable, et M. Quarré y eût trouvé de nombreux et indispensables documents. Je citerai au hasard, parmi les pièces importantes, un « mémoire des religieux de » Paray en réponse à celuy des religieux de Cluny » (arch. dép., H. 239, n° 84), intéressant par les détails qu'il donne sur l'histoire du monastère, ses droits, ses offices claustraux, fondations, etc., ainsi qu'une requête présentée le 23 octobre (sans date d'année ; au dos : présenté au chapitre général de l'année 1685) aux Réverendissimes définiteurs du Chapitre par frère Hugues Molard, prieur claustral au doyenné de Paray, « disant que D. Jean Bouzitat et Dom Urbain » Edoüard, anciens [3] religieux résidens aud. doyenné, allans souvent manger en » ville avec leurs amis et se retirans fort tard les soirs, ils ouvrent les portes du » monastère qui ensuitte demeurent ouvertes toute la nuit. » Il demande que défenses leur soient faites « doresnavant d'aller manger en ville. » H. 235, n° 57. Dom Bouzitat en prenait d'ailleurs à son aise, n'assistait jamais à autre office qu'à la messe et à vêpres, se contentait de vivre comme ferait un prêtre séculier plutôt que comme un régulier, dit une autre requête présentée le 26 octobre 1685 aux définiteurs, bien entendu dans un intérêt financier ; il ne faisait, poursuit le document, nulle abstinence les mercredis de l'année ni même pendant l'Avent, bien que son confrère D. Urbain Édouard la fasse ; hors du cloître, ne portait jamais son habit régulier, s'absente presque toute l'année pour aller à Paris ou à Nevers (arch. dép., H. 235, n° 58). Cette pièce ne montre pas seulement une fois de plus ce qu'étaient les monastères dans le siècle qui a précédé la Révolution, elle sert en outre à ajouter un nom de plus à la liste si incomplète des prieurs donnée par M. Quarré (pp. 104-106) et où ne figure pas Hugues Molard. Il serait très facile d'ailleurs d'y apporter une contribution notable par le dépouillement des documents d'archives que j'ai signalés. Enfin, je noterai en passant deux formes, assez irrégulières d'ailleurs, du nom de la ville. Selon M. Quarré, la forme *Paredum Monachorum* paraît sous saint Hugues (p. 91, n. 2) et *Paredum Moniale* ou *Moniacum* date du XIII[e] siècle (p. 107). On connait les dénominations signalées par Courtépée (t. IV, p. 109), par M. Ragut, *Statistique du département de Saône-et-Loire*, t. II, p. 273), l'*Album de Saône-et-Loire*, t. II, p. 64, et les *Annuaires* ; je signalerai la forme « Paray » le Moineau » donnée par une copie informe d'un mémoire pour les religieux au procureur général du Roi (commencement du XVIII[e] siècle, arch. dép., H. 236, n° 14), ainsi que par un acte de baptême de Saint-André de Tournus, en date du 8 décembre 1767 (archives communales de Tournus, GG. 74, f° 38), et la forme « Pareil-le-Monial » donnée par Nicolle de la Croix dans sa *Géographie moderne*, publiée à Londres, chez Dodsley, en 1780 (t. I, p. 172).

[1] V. Quarré de Verneuil, p. 101. Cf. pp. 194-197.

[1] Ce document, d'une importance capitale pour l'histoire locale et pour l'histoire générale, va être imprimé pour l'Académie de Mâcon. Il se placera à côté du Recueil des Chartes de Cluny publié par le ministère dans la collection des documents inédits.

[2] Ce terme est assez impropre, des pièces du chartrier de Cluny relatives à Paray ayant été mêlées aux documents qui, en 1790, se trouvaient dans les archives de Paray, et en forment, à proprement parler, le fonds.

[3] C'est-à-dire de l'ancienne observance, par opposition à l'étroite observance, produite par la réforme du monastère.

prieurés qui dépendent de l'abbaye[1]. Mais, au commencement du XVIIIe siècle, les choses avaient changé : Paray était depuis longtemps réuni à la mense abbatiale, l'abbé de Cluny était doyen de Paray et le monastère n'avait plus qu'un prieur claustral[2], d'où le nom de prieuré qu'on lui applique encore, mais qui n'est plus le terme propre.

Comme doyen, l'abbé de Cluny avait à Paray un véritable château : « Paray, grandissant sous l'œil paternel de » Cluny, était devenu la retraite de prédilection des abbés. » Les chefs de cette immense communauté bénédictine » aimaient à venir se reposer des soucis et des labeurs de » l'administration, sur les bords paisibles de la Bourbince, » au milieu des prairies et des forêts silencieuses[3]. » Aussi l'abbé de Cluny s'était construit « dans l'enceinte de son » prieuré favori une résidence en harmonie avec sa grande » situation féodale[4]. » Dans la « déclaration du domaynne » de mondict seigneur le Révérendissime[5], » de l'année 1566, on lit : « Premièrement, le CHASTEAU dud. doyenné, » où il y a deux belles tours vis à viz, plusieurs beaulz » estaiges, etc. » Un mémoire du XVIIIe siècle à l'abbé[6], donne l'histoire du château bâti au XVe siècle[7] par Jean de Bourbon, abbé de Cluny : c'était une forteresse servant d'asile et de fortification, « et il a demeuré dans le mesme » estat jusqu'à Monseigneur le cardinal de Bouillon qui l'a » embellit avec ses jardins dans l'estat où il est à présent,

[1] QUARRÉ DE VERNEUIL, p. 101. Cf. p. 197.

[2] « L'abbé de Cluny devient titulaire du prieuré et seigneur temporel de » la ville. Il délègue son autorité à un prieur claustral qui prend le nom de prieur » du doyenné ou doyen du prieuré. » QUARRÉ, p. 101. Ce n'est pas entièrement exact pour le commencement du XVIIIe siècle, non plus que l'assertion de M. Ragut (*Statistique du département de Saône-et-Loire*, t. II, p. 274), d'après lequel le *prieuré* existait encore en 1791.

[3] QUARRÉ, p. 132.

[4] Ibid.

[5] Archives départementales, H. 233, nº 15, fº 1.

[6] Ibid., H. 236, nº 19. Copie informe.

[7] En 1480, et terminé par Jacques d'Amboise, d'après M. Ragut, *Statistique*, II, 274. Cf. COURTÉPÉE, t. IV, p. 116; *Album de Saône-et-Loire*, II, 64; *Annuaires de Saône-et-Loire*, 1839, p. 324; 1843, p. 346; 1856, p. 373, etc.

» au lieu qu'avant luy il estoit entouré de fossez tres pro- » fonds. » Le cardinal de Bouillon, étant venu demeurer à Paray dont il avait commencé à faire meubler le château, fit continuer les terrasses, planter des charmilles, etc. En 1702, le cardinal avait « dessein de faire » quantité de réparations en sa maison abbatiaille[1] de Paray » et antre aultre une galerie pour aller du logis jusque à » l'eglise[2]. » Cette galerie conduisant à couvert du corps de logis à la tribune devait lui permettre d' « assister sans » incommodité à l'office divin et aller de là à l'église[3]. » En dehors de ces notes que je signale, je ne puis omettre le passage de M. Quarré de Verneuil[4] : « Louis XIV, en » 1704, exila à Paray Emmanuel-Théodose de La Tour- » d'Auvergne, cardinal de Bouillon, abbé commendataire » de Cluny. Le prélat passa cinq années dans le palais » prioral, l'agrandit et l'embellit. Il fit bâtir pour les gens » de sa suite la maison actuellement affectée à l'école des » Frères, et qui a gardé le nom de Maison des Pages. Il fit » placer au faîte de la tour ronde du château ses armes » parlantes : La Tour d'Auvergne, en fonte, qui s'y trouve » encore. Une fresque, décorant l'une des salles et détruite » par la Révolution, représentait le conclave réuni, en » 1700, sous la présidence du cardinal..... Pietro Locatelli, » artiste romain, retraça sur la toile l'ouverture du jubilé » de 1700, que présidait aussi Théodose de Bouillon. La » splendide avenue de platanes que le touriste admire en » arrivant à Paray fut plantée[5]. »

[1] Et non *palais prioral*, , comme l'a dit M. Monmerqué, *Lettres de Mme de Sévigné*, t. X, p. 516, note 1.

[2] Cf. Délibération du convent de Paray, en date du 12 décembre 1702. (Arch. dép. H. 236, n° 1.)

[3] Archives départementales, H. 236, n° 4; 12 mai 1708. Cf. pièces suivantes sur les débats avec les religieux au su et de constructions élevées, d'un mur.....

[4] Pages 146 et 147.

[5] Sur les travaux accomplis par le cardinal de Bouillon au château de Paray, cf. en outre COURTÉPÉE, IV, 116 et 117; *Album de Saône-et-Loire*, II, 64, etc.

On voit que c'était un château véritable, une maison de plaisance où « le cardinal vit l'élite de la noblesse se succé- » der à Paray et former autour de lui une sorte de cour » désintéressée et dévouée. » (Ibid.) Les lettres de Coulanges, datées de 1705, dont M. Quarré cite des extraits, l'appellent « son château de Paray, dit le Monial, qu'il » habite volontiers en cette saison, » et en font une description enthousiaste : « C'est le lieu du monde le plus » agréable, etc., une des plus jolies vues qu'on puisse » voir. » Il faut, sans doute, faire la part de l'hyperbole, notamment dans le passage « où les chênes qui donnent de » la tête dans les nues ne sont pas moins beaux et verts » qu'au premier jour de l'univers. »

Mais, comme on l'a vu, Paray n'en était pas moins le château de l'abbé de Cluny, et c'est le terme par lequel il est désigné dans des documents officiels. Ainsi, un acte de nomination par le cardinal de Bouillon, abbé et seigneur de Tournus, du 14 décembre 1705, est « datté de son » château de Parest[1]. » On trouve dans d'autres actes émanés de lui : « Dans l'enclos de nostre château de » Paray[2], » « sur la grande cour de nostre chasteau abba- » tial[3]. » Les religieux en procès avec lui emploient aussi le terme château[4], qui se trouve également dans un acte de la justice de Paray[5]. On peut donc dire que, si Paray était à proprement parler un doyenné de l'abbaye de Cluny, en fait, Saint-Simon avait le droit de n'y voir qu'un château, qu'une *terre des abbés*.

[1] Archives communales de Tournus, série BB. 9e reg. des délibérations, f° 40.

[2] Arch. départementales, H. 236, n° 2, 5 octobre 1685. Cf. ibid., 22 septembre 1703.

[3] Ibid., H. 236, n° 4, 12 mai 1708.

[4] Ibid., H. 236, nos 5, 11.

[5] Ibid., H. 236, n° 18 (21 juin 1710). Cf. H. 460, n° 47, une pièce classée à tort dans le fonds de la Visitation de Paray.

C'est pourquoi je n'insiste pas sur cette impropriété qui pourrait, à la rigueur, se défendre, d'autant plus que Saint-Simon n'était pas tenu à une précision de médiéviste, et qu'écrivant *à la diable*, comme l'a dit Chateaubriand, il pouvait commettre de petites peccadilles. Aussi bien, d'autres objections, autrement graves, doivent être faites à l'attribution de Paray.

D'abord, Bouchu allant de Grenoble à Paris devait remonter à partir de Lyon la Saône qui, au XVIIIe siècle comme de nos jours, passait à Tournus, *qui était son chemin*, comme porte avec raison l'addition à Dangeau ; on n'en saurait dire autant de Paray, et, à moins de voyager à l'aveuglette, il n'y pouvait passer.

En second lieu, il est faux de prétendre, comme le fait l'addition à Dangeau, qu'il n'avait à Tournus « ni biens, » ni amis, ni d'autre connoissance que celle de ce hasard » de passage[1]. » Il avait dans cette ville son frère[2], Claude Bouchu, abbé d'Ambronay[3], comme le prouvent de nombreux et irrécusables témoignages.

[1] Les *Mémoires* disent dans le même sens de Paray : «.... il n'y connoissoit « personne, ni là autour auparavant. »

[2] « Claudius Bouchu, *filius Claudii*, regi a sanctioribus consiliis. » *Gallia christiana*, t. IV, col. 281. M. Monmerqué (édition des *Lettres de Mme de Sévigné*, t. X, p. 515, n° 9) a eu tort de ne pas affirmer l'identité de l'abbé Bouchu de Tournus avec le frère de notre personnage et de dire : Etait-il parent de l'intendant? L'affirmative est indiscutable, puisqu'ils étaient fils du même père.

[3] Il fut nommé le 10 avril 1694 et eut pour successeur Guillaume Joseph de Maugiron, agent du clergé, en 1730 (Hugues du Tems, *le Clergé de France*, t. IV, p. 404). Il eut en 1694 l'abbaye d'Ambronay en Bresse, valant plus de dix mille francs (Dangeau, t. IV, p. 474). Sur l'abbaye d'Ambronay, ou Ambournay (nommée Chambournay par le P. Longueval et Bournay par l'*Ulysses belgico-gallicus* d'Abraham Golnitz, le voyageur du XVIIe siècle), je citerai en passant, outre les notices susmentionnées du *Gallia* et d'Hugues du Tems, une note de M. Vachez (*De Lyon à Genève au dix-septième siècle. Revue lyonnaise*, t. I, p. 58, n. 4) indiquant ce qui en subsiste, deux cloîtres assez bien conservés, une belle église du XIVe siècle, ainsi qu'une salle capitulaire fort remarquable de la même époque, et aussi le passage consacré à l'abbaye d'Ambronay par M. Jarrin (*La Bresse et le Bugey et leur place dans l'histoire*, *in* Annales de la Société d'émulation de l'Ain, 1882, p. 174,) etc.

D'abord, ce dernier y avait sa maison : le 19 octobre 1731, la Charité de Tournus céda à la ville, par asservissage perpétuel, « les bâtiments en très mauvais état, masures, cour » et autres lieux qui servoient ci-devant d'ecuiryes à feu » monsieur l'abbé Bouchu[1], » à l'effet d'y établir des écuries pour le soulagement des habitants lors du passage des troupes[2]; et dans le *Profil de la ville de Tournus*, donné en 1733 par Juenin dans sa *Nouvelle Histoire de l'abbaïe royale et collegiale de Saint-Filibert et de la ville de Tournus*, à côté de la *Maison de Montrevel* se trouve la *Maison Bouchu*.

De plus, il y avait maison montée; j'ai relevé dans les registres paroissiaux de Saint-André de Tournus de nombreuses mentions[3] des officiers ou domestiques de messire Claude Bouchu, abbé d'Ambronay, Ambournay, Embornay, ou abbé commendataire de l'abbaye d'Ambronay, et souvent, seigneur de Loysy, Loisy, Loisi; ou bien encore abbé et seigneur d'Ambronay, ou simplement

[1] Archives communales de Tournus, EE. 3, n° 4.

[2] Cf. la délibération communale en date du 5 août précédent, ibid., EE. 3, n° 5. Cf. les registres BB., n. cl., à la date.

[3] Archives communales, GG. 35, f°s 11, 15 v°; GG. 37, f°s 30, 41 v°, 44, 51 v°, 61 v°, 62 v°; GG. 38, f°s 9, 16 v°, 46, 60 v°, 63, 67 v°, 83, 89 v°, 94, 121 v°, 128; GG. 39, f°s 1, 21, 22, 31 v°, 33 v°, 39 v°, 41 v°; GG. 40, f°s 2, 10 v°, 17 v°, 24, 25, etc. D'autres textes existent, notamment dans les registres GG. 21, 24, 28, 31, 32, 33. Les divers documents que j'ai relevés vont de 1701 à 1729; ils prouvent irréfutablement par le nombre de ses gens que l'abbé Bouchu avait une installation complète à Tournus; quelques pièces ont même voulu, contre l'usage, mettre les points sur les i, et portent, par exemple : Valérien Lescuyer, maître d'autel (*sic*) chez Claude Bouchu, abbé d'Ambronay, *demeurant à Tournus*. L'absence d'indication marquait d'ailleurs suffisamment qu'il habitait dans la ville où les actes sont rédigés. Sur lesd. domestiques et officiers qui passèrent au service d'autres maîtres, par exemple du marquis et de la comtesse de Tessé, mais qui conservèrent parfois également la dénomination d'officiers chez M. l'abbé Bouchu ou anciens domestiques de M. l'abbé Bouchu, et dont l'un est qualifié de bourgeois de Tournus, cf. Archives communales, GG. 40, f°s 29 v°, 31 v°, 40, 45; GG. 41, f° 25 v°; GG. 42, f°s 2 v°, 32 v°, 50 v°; GG. 43, f°s 4, 6 v°; GG. 44, f° 21 v°; GG. 45, f° 3; GG. 57 f° 34 v°, etc., etc.

Mr l'abbé Bouchu et même Bouchut[1]. Lui-même y figure comme parrain dans les registres de 1700 et 1729 ; dans le dernier acte, du 3 juin 1729, baptême de Claude Théodore, fils de Lambert *Thuraut*, son officier, né le 1er, il est marqué que le parrain est « messire Claude Bouchut, abbé d'Am- » bournay, » qui, étant absent, a fait tenir l'enfant par François Laforest, avocat en Parlement[2] ; et dans une lettre à la marquise d'Uxelles, datée de Tournus, samedi au soir, contemporaine du départ de Grenoble, Coulanges parle de la société dont jouit à Tournus le cardinal de Bouillon, les Montrevel, et il ajoute : « Il a encore l'abbé Bouchu ; enfin » Tournus n'est pas sans quelque sorte de compagnie[3]. »

On comprend donc que Bouchu, attiré par des liens de famille dans une ville agréable, s'y soit fixé. Mais ici, comme dans les questions de ce genre, ce sont les Archives qui donnent la preuve définitive et péremptoire : les registres d'état religieux, c'est-dire de baptêmes, mariages et sépultures, tenus avant 1792 par les curés, doivent fournir la réponse à la question. Ils peuvent se trouver en général dans deux dépôts : aux archives communales, où ils ont été versés par les paroisses[4] ; aux archives départementales, dans les fonds des bailliages[5], qui, en vertu de la

[1] On sait avec quelles négligences orthographiques et autres étaient tenus les registres paroissiaux qui servirent d'état civil jusqu'à la Révolution ; ils présentent surtout de nombreuses erreurs dans l'écriture des noms propres que le prêtre orthographie d'après la prononciation, ce qui amène de nombreuses divergences entre les signatures et le texte ; je ne citerai que de nombreux actes sur les Greuze où le prêtre écrit souvent Greuse. Je reviendrai sur la famille du célèbre artiste.

[2] Archives communales, GG. 40, f° 17 v°.

[3] Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis, recueillies et annotées par Monmerqué, édition des Grands Ecrivains de la France, t. X (Paris, 1862, in-8°), p. 515, lettre 1506.

[4] C'est en vertu d'un décret de l'Assemblée nationale, du 20 septembre 1792, que les registres des églises furent portés dans les sections où les officiers municipaux durent constater le fait de la naissance, du mariage ou du décès, et non plus l'administration du sacrement ou l'accomplissement de la cérémonie religieuse de baptême, mariage ou sépulture.

[5] Il faut malheureusement regretter qu'en grande partie ces documents soient encore entre les mains de l'autorité judiciaire, souvent relégués dans des combles et greniers, sans classement, et exposés à toutes les chances de destruction.

déclaration royale du 9 avril 1736[1], devaient en recevoir un double. J'ai trouvé, dans les actes conservés sur les registres qui ont subsisté, des documents permettant d'achever la démonstration complète et irréfutable.

Voici d'abord quelques extraits prouvant qu'il y avait, comme son frère, une maison montée et une installation véritable :

28 février 1712. — Baptême de Philiberte Jacquet, née le 26. Parrain, « s^r^ Guillaume Bidoine, officier de » Mr Bouchu, conseiller d'État[2]. »

3 juillet 1712. — Mariage de « sieur Guillaume » Richard..... valet de chambre de Messire Jean Estienne » Bouchu, chevalier, marquis de Sausilenge, conseiller » d'État, résident à Tournus, fils de défunct s^r^ Ennemond » Richard, vivant marchand de Varré en Dauphiné[3]..... » ledit Richard demeurant en cette parroisse depuis plu- » sieurs années, et damoiselle Marie Norroy, fille de » s^r^ Ytier Norroy, marchand dudit Tournus[4]..... »

1er mars 1713. — Baptême de « Didière Augustine » Charbonier, fille légitime de François Charbonier, » domestique de Monsieur Bouchu, conseiller d'État, » demeurant dans la paroisse de Saint-André de Tour- » nus, » née le même jour. Parrain, Joseph Julien, fils de feu Benoît Julien, écuyer, secrétaire des États de Bourgogne ; marraine, demoiselle Didière Augustine Lestenay[5], fille de feu Jacques Lestenay[5], gentilhomme ordinaire, écuyer de la maison du Roi, juge et bailli de Tournus[6].

[1] Cf. pour la partie antérieure les ordonnances de Villers-Cotterets (1539) et de Blois (1579), ainsi que l'ordonnance d'avril 1667.

[2] Archives communales de Tournus, GG. 32, f° 4. Je note qu'il signe Bidouille.

[3] Bouchu l'avait amené avec lui.

[4] Archives communales de Tournus, GG. 32, f° 11.

[5] L. Lethenet.

[6] Archives communales de Tournus, GG. 33, f° 5 v°.

19 août 1713. — Baptême de Christine, fille de Joseph Chane, veneur de l'abbé de Montrevel, née la veille. Parrain, « sr Guillaume Bidoine, officier de Mr Bouchu, » conseiller d'État, résident présentement à Tournus[1]. »

13 octobre 1713. — Baptême de Jean Claude Augustin, fils de « sr Guillaume Richard, officier de très haut et » très puissant seigneur Jean Estienne Bouchu, chevalier, » marquis de Sancergue[2], conseiller d'Estat, résident à » Tournus..... Son parin Messire Guillaume Augustin » Mercier, chantre de l'église royale et collégiale de » Tournus; la maraine très haute et très puissante dame » Marie Elisabet Claude Pétronille Bouchu[3], femme de » très haut et très puissant seigneur René Mans, conte de » Tessé, marquis de la Vardin, grand d'Espagne, mares» chal des camps et armées du Roy[4]..... »

1er octobre 1714. — Baptême de Marie Antoinette, fille de « sr Guillaume Richard, officier de très haut et très » puissant seigneur Jean Estienne Bouchu, chevalier, » marquis de Sancergue et conseiller d'Estat.....; son » parin a été Maitre Antoine Auger, seigneur de Cornon » et Leyssia, conseiller secrétaire de finance de Son » Altesse Royale Monseigneur, petit-fils de France, duc » d'Orléans; sa maraine dame Marie de Pernatton, femme » de Maitre Jean-Baptiste Sauvajot, procureur fiscal à » Tournus[5]. »

11 février 1715. — Baptême de Marie Cainerait; parrain, Jean Chapuis, notaire royal à Tournus; marraine, « demoiselle Marie Norroy[6], femme de sr Guillaume » Richard, officier de Mr Bouchu, conseiller d'État[7]. »

[1] Archives communales de Tournus, GG. 33, fo 11. Il signe comme plus haut.

[2] Après rature de Sousilange.

[3] Elle signe : Marie Élisabeth Claude Pétronille Bouchu de Tessé.

[4] Archives communales de Tournus, GG. 33, fo 15. Cf. GG. 99 fo 34 vo et 35 ro.

[5] Archives communales de Tournus, GG. 34, fo 16 vo.

[6] Elle signe *Nauroy*.

[7] Archives communales de Tournus, GG. 35, fo 3 vo.

On voit que Bouchu avait à Tournus une maison montée, comme je l'ai dit, et que, grâce à lui, ses domestiques, ses « officiers, » avaient parfois de beaux parrains pour leurs enfants; le souvenir de leur maître persista après sa mort, et nous les voyons à plusieurs reprises qualifiés d'officiers de feu M. Bouchu, conseiller d'État, ou phrase analogue, par exemple :

14 novembre 1715. — Baptême de Françoise, fille de « sieur Guillaume Richard, officier de feu Monsieur » Bouchu, conseiller d'État[1]. »

12 février 1721. — Baptême de Jeanne Marie, fille de « s^r Lambert Tureau[2], ancien officier de Mr Bouchu, » conseiller d'État[3]. »

19 février 1721. — Baptême de Huguette, fille de « s^r Guillaume Richard, ancien officier de feu Mr Bouchu, » conseiller d'État[4]. »

Il était mort cependant près de six années avant cette dernière date, le 27 octobre 1715, comme le porte l'acte de sépulture conservé dans le registre paroissial de Saint-André pour l'année 1715. Voici la transcription de cette pièce, capitale pour la question qui fait le sujet de ce mémoire :

« L'an mil sept cens et quinse, et le vingt-septième jours » du mois d'octobre, est décédé très haut et très puissant » seigneur messire Jean[5] Estienne Bouchu, chevalier, » marquis de Sancergues, conseiller d'État, etc., après » s'être confessé deux jours auparavant et avoir receu » l'extremonction, n'ayant pu recevoir le saint viatique

[1] Archives communales de Tournus, GG. 35, f° 18.

[2] Il signe *Thurau*.

[3] Archives communales de Tournus, GG. 38, f° 23.

[4] Ibid., f° 24, v°.

[5] Le curé avait d'abord écrit les quatre premières lettres du mot Estienne, qu'il a raturées pour mettre l'autre prénom en premier lieu.

» à cause de sa maladie ; et le vingt-huictième du même » mois, son corps a été apporté en cette église de Saint- » André, sa parroisse, où la grande messe et les autres » offices de ses obsèques ont été célébrés par moy Guil- » laume Colon, pretre, curé de la dite parroisse de Saint- » André, en présence de Messieurs les nobles et vénérables » doyen, chanoines, et chapitre de l'église collégiale de » Saint Filibert de Tournus, de Messieurs les Curé et » Sociétaires de Saint-André et Sainte Marie Madelaine de » cette ville, et, en suitte, sondit corps a été transporté à » Loisy pour être inhumé dans le tombeau de ses ancêtres, » conformément à sa dernière disposition testamentaire. » Fait en présence de s^r Nicolas Piget[1], ecclésiastique de » cette parroisse, de Maitre Jean Chapuis, notaire royal à » Tournus, témoins sousignés avec moy. »

« Signé « G. Colon, curé. Piget. J. Chapuis[2]. »

Des documents ci-dessus, il résulte :

Que Bouchu se retira, non pas à Paray[3], mais à Tournus où l'attiraient des liens de famille, qu'il y vécut, et y mourut le 27 octobre 1715 ;

Que, par conséquent, le passage des Mémoires est entièrement erroné ;

Que l'addition au Journal de Dangeau, exacte en ce qui

[1] Je note en passant que Nicolas Piget fut plus tard curé du Villars. Je le trouve avec cette qualification dans le 63e registre paroissial de Saint-André de Tournus, où il fut parrain en 1756.

[2] Archives communales de Tournus, GG. 35, f°s 16 v° et 17 r°. Le registre de l'année manque dans la collection des doubles déposés au bailliage. (Arch. départementales, B. 1583).

[3] Il faut remarquer que je n'ai point rencontré de preuve certaine de sa résidence à Tournus dès son départ de Grenoble (noter cependant le passage de l'acte du 3 juillet 1712 cité plus haut : demeurant en cette paroisse depuis plusieurs années). Mais du moment où il est prouvé que les *Additions* ont raison sur le fait du séjour dans l'une des deux villes, l'autre texte perd toute valeur et, à moins d'en découvrir un autre, on ne peut soutenir qu'il se retira d'abord à Paray, puis à Tournus.

concerne le lieu de sa retraite, ne l'est pas pour les circonstances qui l'accompagnèrent, et que cette étrange singularité, « telle qu'elle a paru mériter de n'être pas oubliée, » n'a existé que dans l'imagination d'un chroniqueur mal informé.

Mais il ne suffit pas d'avoir montré une erreur, il faut encore l'expliquer. Ici la chose est facile : le fameux cardinal de Bouillon, exilé par Louis XIV, était abbé à la fois de Tournus et de Cluny, et, en cette dernière qualité, comme je l'ai dit plus haut, doyen de Paray ; il résidait tantôt dans l'abbatiale de Tournus, tantôt à Paray, dans le superbe domaine où il se plaisait particulièrement[1]. Là est évidemment la source de la confusion. Saint-Simon, écrivant longtemps après les évènements, se sera rappelé, à propos de Tournus, son abbé et seigneur le cardinal de Bouillon ; puis, par une fausse association d'idées assez ordinaire, il se sera souvenu qu'il vivait principalement à Paray, son séjour de prédilection, aura cru à une erreur de mémoire ou de notes, et raturé Tournus pour mettre Paray.

Il me reste à m'excuser auprès de l'Académie d'avoir abusé si longtemps de sa bienveillante attention pour une rectification peu importante par elle-même ; mais il n'est pas de petit fait en histoire, surtout dans notre histoire locale, si délaissée jusqu'à ce jour.

[1] Cf. par exemple, les lettres de Coulanges à la marquise d'Uxelles (*Lettres de Mme de Sévigné*, t. X, pp. 513-530, nos 1506, 1507 et 1508), où il raconte que le cardinal de Bouillon, après lui avoir fait faire bonne et grande chère à Tournus pendant quinze jours, se met en marche « pour son château de Paray « dit le Monial, qu'il habite volontiers en cette saison. » Cf. suprà.

ARMAND BÉNET.
